

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Université Abdelhamid Ibn Badis-Mostaganem

Faculté des Langues Etrangères

Département de Français

Mémoire de Master en Français

Option : Didactique des langues Etrangères

Intitulé

**Les difficultés de l'oral chez les apprenants de 4^{ème} année
moyenne**

Mémoire présenté par : Otsmane Amina Nour El Houda

Sous la direction de : Monsieur Haoueri Bellatreche

Membres de jury :

- **Président de jury : Mr Benchhida**
- **Encadreur : Mr Haoueri Bellatreche**
- **Examineur : Mr Tayeb**

Année universitaire : 2018/2019

Dédicace

Je dédie ce travail ;

A ma chère mère,

A mon cher père,

Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières pour moi, de me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs.

A mes frères

Amine , Djelel ,walid et Ilyes

Ma chère sœur Chahinez

Pour ses soutiens moral et leurs précieux conseils tout au long de mes études.

A mon cher grand- père,

Qui je souhaite une bonne santé.

A ma cousine Ikram

Et

A mes amies Zahira, Asma et Amira

Pour leurs aides et supports dans les moments difficiles.

A toute ma famille.

A tous ceux que j'aime et ceux qui m'aiment.

REMERCIEMENT

Tout d'abord, je tiens à remercier le bon Dieu le tout Puissant de m'avoir donné la force et le courage de mener à bien ce modeste travail, également je remercie infiniment mes parents, qui m'ont encouragé et aidé à arriver à réaliser ce travail.

Nul travail ne peut se réaliser sans les conseils et les suggestions des autres.

Pour cela, je tiens à remercier en premier lieu mon directeur de recherche ; monsieur BELLATRECHE Haoueri pour tout ce qu'il a pu m'apporter pour la réalisation de mon mémoire.

Je tiens à exprimer notre gratitude à tous les enseignants du département de Français et des arts, Université de Mostaganem.

Mes sincères remerciements vont aussi à tous ceux qui m'ont aidé à réaliser ce travail.

Enfin je remercie tous les membres du jury qui ont accepté de lire ce travail et d'apporter les suggestions les plus utiles.

SOMMAIRE

Introduction générale

Première partie : Cadre théorique

Chapitre I : La place et le rôle de l'oral dans le processus d'enseignement/ apprentissage

I-	Le statut du français en Algérie.....	07
II-	L'enseignement de la langue française au palier moyen.....	10
III-	Objectif de l'enseignement / apprentissage de l'oral.....	11
IV-	Importance de l'oral dans les processus d'enseignement/ apprentissage.....	13
4.1	- Priorité de l'oral.....	
4.2	- Définition de l'oral.....	
4.3	- Stratégies d'enseignement de l'oral au collège.....	

Chapitre II : L'oral dans l'enseignement/apprentissage, difficultés et suggestions...

I-	L'enseignement de l'oral en classe de français langue étrangère.....	18
1.1	- Les conditions favorisant l'investissement des apprenants dans la communication orale	
1.2	- L'oral dans l'enseignement l'apprentissage du FLE	
II-	L'oral dans la compétence de communication :.....	19
III-	L'enseignement de la compréhension orale pour améliorer les difficultés des élèves à communiquer correctement en français à l'orale.....	20
3.1-	Objectif de la compréhension orale	
3.1.1-	Objectif communicationnel	
3.1.2-	Objectif linguistique	
3.1.3-	Objectif culturel	
3.2-	Les supports audio	
3.2.1	- Les documents authentiques	
3.2.2	- Les documents authentiques écrits	
3.2.3	- Les documents authentiques oraux	
3.2.4	- Les documents visuels et télévisuels	
3.2.5	- Les documents authentiques électroniques	
3.3-	Avantages liés à l'utilisation de documents authentiques	
3.4-	L'organisation de la compréhension orale en classe de FLE	
IV-	– Les raisons qui empêchent la prise de parole en FLE	26
V-	La prise de parole par le jeu.....	30
5.1-	Le jeu d'essai définition	

5.2- Le jeu de rôle

Deuxième partie : Cadre pratique

1- La présentation de l'enquête.....	34
1.1-Les Objectifs de ce travail	
1.2-La constitution d'échantillon	
2- Questionnaire	35
2.1-Analyse de questionnaire	
2.1.1- Questionnaire destiné aux enseignants	
2.1.2- Questionnaire destiné aux apprenants	
3- L'observation.....	57
3.1-Analyse d'observation	
4- Quelques conseils pour améliorer la compétence orale en classe de FLE....	60
- Conclusion	62
- Conclusion générale	65
- Bibliographie	67
- Annexes	68

PREMIÈRE PARTIE

CADRE THEORIQUE

INTRODUCTION GENERAL

-Enseigner une langue étrangère signifie la nécessité de développer chez les apprenants l'habitude à communiquer. Mais cet enseignement doit être bien élaboré afin d'avoir des apprenants qui communiquent correctement dans la langue française.

De ce fait, apprendre une langue étrangère ne se limite pas uniquement à l'aspect linguistique des langues, mais au côté communicatif, que se met en relief par la nouvelle didactique.

Cependant, nous rencontrons beaucoup d'élèves qui ont des problèmes à communiquer en français à l'oral en classe, les élèves ne s'expriment pas, et c'est pour cette raison que notre objectif de recherche porte sur le thème : « Les difficultés de l'oral chez les apprenants de 4^{ème} année moyenne : Cem DJEBLI Mohamed / Cem MEFLAH Adda » et d'essayer de déterminer les obstacles qui entravent une bonne prise de parole des élèves en classe de FLE.

Notre travail de recherche se focalise sur la problématique suivante :

Quels sont les obstacles que rencontre l'enseignement de cette matière et qui entravent la progression de son acquisition ?

L'oral est une compétence langagière, quelles sont les moyens à mettre en œuvre pour pratiquer l'oral en classe du FLE, et quelles sont surtout les stratégies de résolution des problèmes de communication ?

Notre problématique se décline à travers les hypothèses suivantes :

- Le manque de soutien des parents qui influencerait sur le rôle de l'acquisition de l'oral.
- Des raisons psychologiques empêcheraient la prise de parole en classe ex : (la timidité...).
- Les prèes requis des élèves au primaire seraient insuffisants.
- La méthode employée par certains enseignants ne motiverait pas les apprenants à communiquer en français langue étrangère.
- L'élaboration de ce mémoire a comme objectifs d'attirer l'attention sur les difficultés que les élèves ont communiquées en français. Il consiste aussi à porter une réflexion sur l'apprentissage et la pratique de la langue française.

Il essaierait de proposer des solutions qui consisteront à encourager les élèves, à leur démontrer l'utilité du français pour qu'ils puissent bien suivre leur apprentissage

Ce travail se composera ainsi de deux parties, une partie théorique et une partie pratique.

Dans le cadre théorique, deux chapitres seront consacrés aux fondements théoriques de notre travail de recherche, le premier chapitre qui s'intitule : « la place et le rôle de l'oral dans le processus d'enseignement/apprentissage » ou nous avons pris en charge l'éclaircissement de certains concepts dont nous traitons la définition de l'oral et ses composants.

Quant au deuxième chapitre intitulé : « l'oral dans l'enseignement/apprentissage, difficultés, suggestions ... » ou nous avons essayé de parler de l'oral et les difficultés que rencontrent les élèves de 4^{ème} année moyenne en donnant des suggestions pour améliorer l'oral.

Dans la deuxième partie au cadre pratique, nous nous analysons le questionnaire que nous avons fait pour l'étude de cas du CEM DJEBLI Mohamed et CEM MEFLAH Adda afin de savoir plus précisément quelles sont les difficultés des élèves et les activités employées par les enseignants pour la pratique de l'oral et pourquoi ces élèves ont des problèmes à parler la langue française correctement.

En suite nous procédons à l'analyse des données recueillis sur le terrain qui nous permettra de connaître les causes et conséquences des difficultés rencontrées par les élèves communicant à l'oral en français.

Pour terminer nous avons essayé de suggérer des propositions afin de permettre d'améliorer la pratique, la communication des élèves du CEM DJEBLI Mohamed Et MEFLAH pour parler la langue française.

CHAPITRE I

**LA PLACE ET LE ROLE
DE L'ORAL DANS LE
PROCESSUS
D'ENSEIGNEMENT/
APPRENTISSAGE**

Introduction :

Le rêve de tout apprenant d'une nouvelle langue étrangère, est celui d'avoir la facilité de parler et de s'exprimer, comme il le faisait dans sa langue maternelle, en un temps réduit, dans les diverses occasions qui se présentent à lui, soit avec ses collègues, soit avec d'autres personnes parlant la langue cible, y compris les locuteurs natifs. Néanmoins, réaliser ce rêve, exige un engagement personnel, et une grande volonté de la part de l'apprenant, d'affronter toutes les difficultés liées à l'acquisition de la compétence communicative en langue étrangère.

Cependant, apprendre une langue étrangère, notamment le français, dans un cadre institutionnel, suppose le déploiement des outils concrets et abstraits, dans l'unique finalité de rendre l'apprenant langagièrement autonome. L'expression orale constitue un objectif fondamental de l'enseignement des langues, la visée se concrétise par l'ensemble des actions conduisons les apprenants à fonder des connaissances en matière d'expression orale, servant comme une base solide pour les comportements langagiers et les conduites communicatives futures.

Dans le cadre théorique, deux chapitre seront consacrés aux fondements théorique de notre travail de recherche, le premier chapitre qui s'intitule : « la place et le rôle de l'oral dans le processus d'enseignement/apprentissage » ou nous avons pris en charge l'éclaircissement de certains concepts dont nous traitons la définition de l'oral et ses composants.

Quant au deuxième chapitre intitulé : « l'oral dans l'enseignement/apprentissage, difficultés, suggestions ... » ou nous avons essayés de parler de l'oral et les difficultés que rencontrent les élèves de 4^{ème} année moyenne en donnant des suggestions pour améliorer l'oral.

D)- Le statut du français en Algérie :

Si pour (Louis Porcher, 1995 :p63) « chaque société possède une représentation de soi- même et une représentation de l'étranger. Ces représentations ne sont jamais élaborées objectivement; elles se trouvent en grande partie héritées, traduisent une sorte d'inconscient collectif qui participe d'une identité nationale, ou régionale. »

Dans l'élaboration de ce modeste travail, nous avons jugé important d'évoquer le statut attribué à la langue française au sein du système éducatif et social algérien en relation avec la notion de représentation. L'intérêt de cette évocation est de situer le statut officiel de la langue française par rapport à son ancrage social, et sa place dans l'école algérienne.

Au sein de la société algérienne, la langue française est à la fois langue de spécialité, langue

d'ouverture sur le monde, voire même une langue seconde vu le nombre d'heures fixées pour son enseignement dans tout le cycle éducatif, et aussi sa large utilisation dans certaines régions et certaines sphères du pays. Vu la diversité et la complexité qui caractérise le contexte algérien, peut-on parler de Français Langue Seconde ou de Français Langue Étrangère? Historiquement et culturellement la raison de la présence de la langue française en Algérie est purement coloniale. Son installation s'est faite de force, et a été complètement reniée par les algériens, d'autant que, pour eux c'était la « langue de l'ennemi ». Ils l'ont considérée comme un moyen de destruction de l'identité nationale. Comme le précise (B. Lahouel, 2007 :p13) « La langue est un facteur majeur de la société humaine parce qu'elle est essentielle à la formation et à l'expression des identités tant individuelles que collectives. » A travers la destruction du patrimoine culturel et religieux, la France colonisatrice voulait effacer toute personnalité locale et la remplacer par celle du « Français ». La langue étant le moyen essentiel pour s'assurer qu'il y aurait un enfoncement absolu et durable dans la culture et la civilisation française. Néanmoins, cet état de fait n'a jamais été admis par les algériens, au contraire, ça avait suscité le refus, le dédain et la non acceptation de la France coloniale et de sa langue.

Toutefois, l'ancrage de la langue française sur l'identité algérienne a eu lieu. 132 ans de domination totale, et surtout linguistique et culturelle a laissé des traces indélébiles même 50 ans après l'indépendance du pays. Les intentions coloniales d'après l'indépendance voulaient toujours s'emparer de la langue française, en vue de former des jeunes algériens parlant français et automatiquement respirant la culture française. Juste après 1962 on a assigné au français le statut de langue seconde c'est-à-dire appropriée juste après la langue maternelle. En face de cette situation, les jeunes scolarisés algériens, les écrivains, et étudiants parlent le français et s'y réfugient soit parce qu'ils sont à l'aise et se sentent en sécurité et manifestent une certaine acculturation, ou parce qu'ils veulent montrer leur maîtrise comme un moyen de se défendre et faire face à l'ennemi par cette arme qu'est « la langue. » Dans les deux cas il s'agit des séquelles de la colonisation. Ceci nous autoriserait à dire que cette langue n'est pas étrangère, elle est présente et parlée par une grande partie du peuple par rapport aux autres langues étrangères. Cependant, le réaménagement de la politique linguistique des années 70 préconisait que : « la langue française est considérée officiellement comme une langue vivante et étrangère en dépit de l'usage qui en est fait(...) la langue arabe est définie comme langue maternelle et officielle. Cette réhabilitation n'est qu'une conséquence logique. Toute lutte menée depuis la guerre constitue le pivot essentiel sur lequel doit se fonder la

personnalité algérienne et se concrétiser son appartenance à la nation arabe... »¹.

La langue française est passée du statut d'une « langue seconde » à une « langue étrangère »; Pour cela il est difficile de déterminer le statut réel du français en Algérie. Officiellement et statutairement la langue française est reconnue respectivement comme langue étrangère, et socialement comme langue seconde d'où la confusion et la contradiction qui découle de la place qu'occupe le Français. T. BOUGERRA préfèrent parler du « FLE à statut privilégié »².

¹ C:\documents and setting\user\mes documents\le français en Algérie: lexique et dynamique. (Consulté le: 05/05/2017)

² T. BOUGERRA, le français au Maghreb: tribulations statutaires et pratiques didactiques, SI nd. S.P.

II)- L'enseignement de la langue française au palier moyen :

La langue, qu'elle soit maternelle ou étrangère est toujours présente dans la vie scolaire car elle est un moyen de communication qui facilite le contact entre l'enseignant et l'apprenant, c'est grâce à cet outil l'apprenant arrive à comprendre, s'exprimer et à construire. La langue française est la première langue étrangère enseignée en Algérie qui garde toujours son prestige dans la réalité algérienne et en particulier au système éducatif. Les principes d'enseignement et d'apprentissage sont les mêmes tout au long du cursus de l'enseignement moyen. L'enseignement de la langue française au cycle moyen se caractérise par une pédagogie générale et une pédagogie spéciale. Une pédagogie générale résume la relation enseignant – apprenant en classe. Elle est définie comme une relation complexe et constitue une trame de relations différentes entre-elles dans leurs contenus, aspects et leurs objectifs mais qui demeurent toute fois complémentaires et indépendantes entre-elles. Une pédagogie spéciale concernant l'enseignant ; on dit qu'un bon enseignant est celui qui sait formuler ses questions et sait choisir la meilleure manière de les poser, car les questions sont considérées comme étant un des meilleurs moyens de communication entre l'enseignant et l'enseigné et un outil efficace à la contribution, à la préparation et à la stimulation de l'esprit, en vue d'assimiler les contenus proposés à l'apprenant.

« L'apprentissage du français langue étrangère au collège contribue à développer chez l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit, l'expression d'idées et des sentiments au moyen des différents types de discours »³. Apprendre une langue étrangère comme la langue française permet d'approfondir et développer les acquis antérieurs de l'apprenant dans le domaine de l'oral et de l'écrit qui arrive à atteindre des objectifs et à construire des compétences lors du cursus de l'enseignement moyen.

³Document d'accompagnement du programme français de la première année moyenne, 2012- 2013, page 13 (consulté le 20/4/2016 à 19h54)

III)- OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE L'ORAL :

Qu'est-ce qu'on entend précisément par le terme oral ? En didactique des langues, l'oral désigne « le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques » (Robert, 2008 :p156). Par conséquent, parler d'une didactique de l'oral, faisant de l'oral un objet explicite d'enseignement, semble possible. On peut parler aussi, selon (Nonnon, 2000 :p79) de « conduites langagières », dans le sens où il s'agit « d'activités de discours » qui structurent le rapport au monde et à l'expérience, en plus qu'elles concrétisent l'apprentissage scolaire. L'essentiel, pour une didactique qui se pose la question du développement de l'expression orale, n'est donc pas tant de caractériser l'oral en général et le travail exclusif sur les aspects de surface de la parole, mais plutôt de connaître diverses pratiques langagières orales et les rapports très variables qu'elles entretiennent avec l'écrit. (Dolz et Schneuwly, 1998 : p 62).

Il s'agirait ainsi de se pencher sur différentes variétés de l'oral, ou, plus justement, sur les différentes stratégies de la communication orale, sachant qu'elles varient selon les locuteurs et les contextes.

Il s'agirait donc de définir et de développer l'oral dans ses diverses possibilités pratiques, de distinguer les différentes matières de l'oral et leur didactique. En effet, la constitution de l'oral comme objet légitime d'enseignement exige une clarification des pratiques langagières orales comme référence pour une exploitation pédagogique et une caractérisation des spécificités linguistiques et des savoir-faire impliqués dans ses pratiques. Mais la question reste toujours posée : quelle méthodologie pour une telle variation ? (Maurer, 2001 : p 69) soulève un autre aspect de la question quand il parle du problème que rencontre la didactique de l'oral. Un problème qui, selon lui, se pose à l'institution scolaire dans son ensemble et qui concerne « l'articulation entre les savoirs scolaires et les savoirs sociaux ». C'est-à-dire que la question de l'oral dans le cadre scolaire a besoin d'être travaillée en liaison avec la communication dans la société. D'ailleurs, pourrait-il en être autrement, sachant qu'on apprend la langue pour communiquer dans la société, et que les apprenants introduisent évidemment la pratique sociale de la langue dans le cadre scolaire. Dans ce cadre, précise (Nonnon, 2000 :p75)

« derrière la demande relative à l'oral, se dit le besoin de mieux réguler la communication scolaire, les échanges entre personnes, groupes, mondes culturels pour que la société scolaire puisse fonctionner sans trop de conflits d'exclusion et assurer les apprentissages dans de bonnes conditions par le plus grand nombre ».

C'est dire que la question de l'enseignement de la langue a aussi, d'abord, pour objectif une bonne gestion de la communication au sein du contexte scolaire lui-même. Le travail de l'oral permettrait donc de favoriser une bonne communication entre l'enseignant et les apprenants et par la même le déroulement dans de bonnes conditions de l'acte pédagogique. Mais, note (Rosier,2002 :p87), tout dépend bien sûr des objectifs que vise tout enseignement : quand l'objectif est de développer les capacités orales chez les apprenants, certains exercices doivent être mis en œuvre pour entretenir des « liens étroits avec les pratiques sociales de référence ». Lors de l'apprentissage de l'oral, les exercices sont donc en partie aussi liés aux besoins de communiquer en société.

Ces exercices devraient, selon (Dolz et Schneuwly,1998 :p100-101), présenter les aspects suivants :

- Amener l'apprenant à « se représenter la situation de communication » : il apprend à envisager le but visé (convaincre, expliquer ou autre). Il apprend à se représenter le destinataire du texte, à l'identifier et à se représenter aussi son propre statut en tant qu'auteur : parle-t-il en tant qu'apprenant ou autre ?

- « Elaborer et connaître des contenus » : le problème des contenus se pose selon des activités langagières envisagées. Certaines activités amènent l'apprenant à connaître les techniques et les méthodes pour élaborer des contenus, d'autres le conduisent à utiliser des contenus déjà maîtrisés. D'autres activités le mènent vers une oralisations de l'écrit. Dans ce cas, le contenu et la structure des textes à dire doivent être parfaitement connus et compris par l'apprenant.

- « Organiser et planifier l'activité » : une activité orale « publique » demande une préparation qui diffère fortement selon les cas.

- « Mettre en texte » : l'apprenant est amené à choisir les moyens langagiers les plus efficaces pour être compris par les auditeurs. Ainsi, il doit apprendre à utiliser le vocabulaire approprié en fonction de la situation de communication dans laquelle il est engagé sans oublier l'implication corporelle que suscite le mode oral et la prise en compte de ses spécificités.

IV)- Importance de l'oral dans le processus d'enseignement / apprentissage du F.L.E :

4.1 Priorité de l'oral :

L'oral représente dans l'enseignement-apprentissage des langues un soubassement indispensable à toute appropriation. Pour ce faire, et au cours des dernières décennies, les instructions officielles donnent une place importante à l'oral au primaire, au collège et plus récemment au lycée. Cette primauté de l'oral au début des apprentissages découle du fait que toute lecture et par là toute compréhension dépend grandement d'une bonne prononciation voire une parfaite articulation car si une voyelle ou un phonème sont mal prononcés cela se répercutera sur en premier lieu une mauvaise lecture et conséquemment une fausse interprétation. Depuis longtemps l'oral a été toujours l'objet d'étude de toute les attentions, les recherches des années 1970 défendent la nécessité prioritaire d'un travail sur l'oral, comme (Jean-Pierre Kerloc'H, 2004 :p31), qui déclare que cette priorité ou primauté provient aussi qu'historiquement et biologiquement l'oral précède l'écrit et partant une compétence en rapport avec l'expression orale devrait être mise en place pour une facilitation de l'installation d'une autre compétence à savoir celle en relation avec l'écrit et de là, il insiste sur une certaine reconnaissance de cet oral : « reconnaître, comme le fait le plan de rénovation, la priorité de l'oral, ou plus précisément des oraux ... c'est reconnaître (...) que la langue orale est première dans l'histoire de l'humanité, dans l'histoire de l'individu et dans l'histoire contemporaine » .

De son côté, (Elisabeth Nonnon, 2004 :p25) et dans beaucoup d'articles s'interroge sur les relations qui existent entre langage oral et cognition et sur la situation de la verbalisation dans les apprentissages, elle analyse aussi les difficultés de verbalisation qui peuvent conforter l'élève, elle essaye d'évoluer le concept de tâche discursive pour mettre l'accent sur le développement des apprentissages oraux. On trouve aussi l'équipe suisse dirigée par (Bertrand Schneuwly, 2004 :p31) qui se préoccupe de l'oral, elle fait pratiquer aux élèves des genres oraux comme l'interview et le débat. Ils ont proposé quelques activités pour examiner les caractéristiques de ces genres oraux par leur production. N'oublions pas les deux équipes de recherche à L'INRP qui ont été mises en place depuis 1995, la première s'intéresse à l'oral dans la classe discours, métadiscours, interactions verbales en plus de l'appropriation des savoirs (savoir, savoir-faire et savoir- être) à l'école. Cette équipe fait montrer le rôle de l'activité verbale dans la formation des savoirs dans le domaine scientifique. Quant à la deuxième, elle met l'accent sur l'idée que l'oral est conçu pour apprendre, de là, cette

deuxième équipe a proposé de s'intéresser aux activités qui améliorent la conduite discursive ; c'est-à-dire la parole, c'est que l'apprenant, il sait, non seulement, parler pour apprendre mais aussi apprendre à parler dans des situations de communication scolaire autrement dit en classe de langues étrangères ou plus précisément le Français Langue Etrangère (FLE).

De nos jours, les recherches sur l'oral s'intéressent beaucoup plus aux situations interactionnelles dans la classe, et donne une place importante à la communication orale.

4.2 Définition de l'oral :

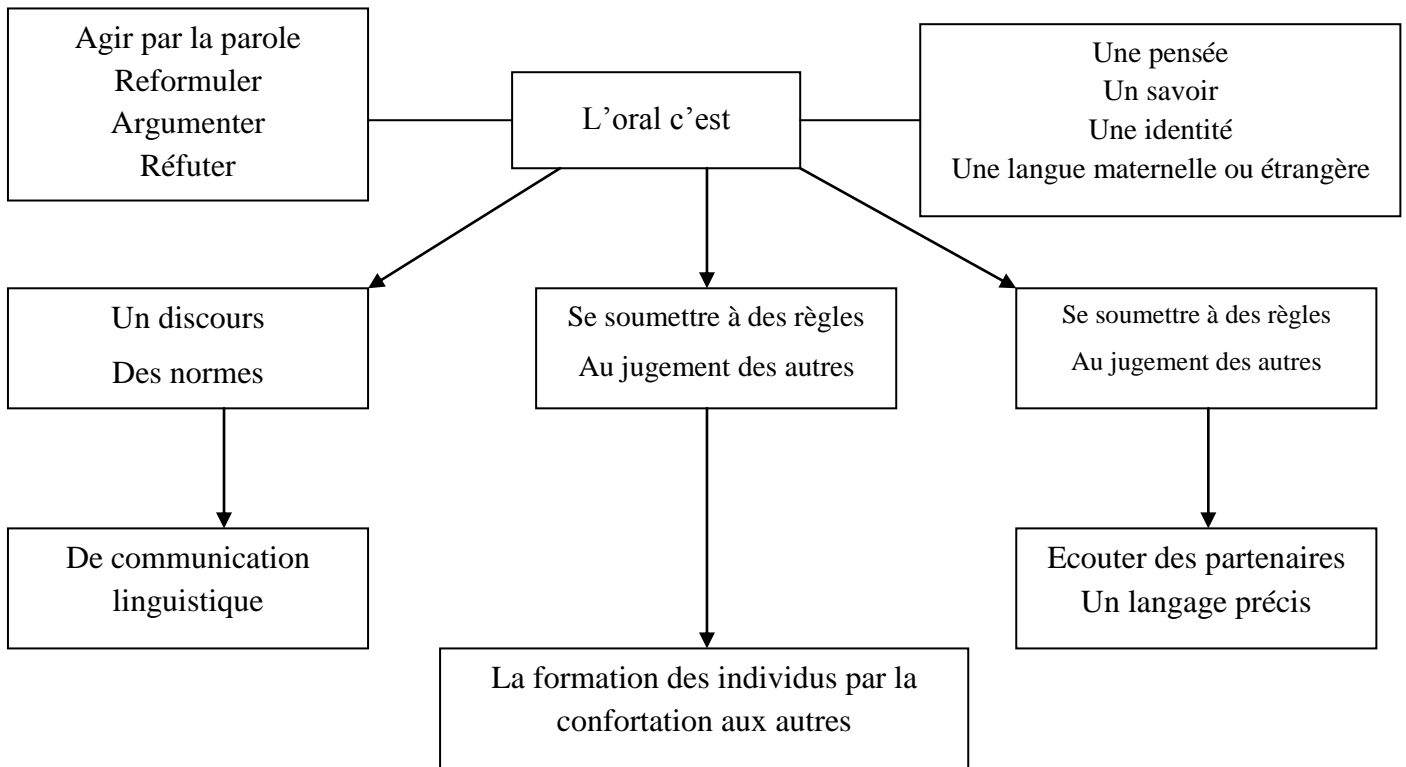
En définissant l'oral comme étant la base première de toute communication, il occupe une place primordiale pour faire apprendre à communiquer oralement et apprendre à lire et à écrire en utilisant la langue moyenne servant à communiquer tout message. Cette langue est d'abord une manifestation matérielle; une production sous formes sonore, visuelle ou mixtes. De son côté, le groupe oral **Créteil**⁴ définit l'oral selon quatre axes :

L'oral pour : « communiquer, construire la personnalité et vivre ensemble, apprendre des conceptions, des représentations et construire la pensée, réfléchir sur le langage « la langue est un objet d'enseignement » Alors pour aller plus loin, il faut maîtriser la langue française et notamment l'oral.

C'est-à-dire que l'oral est une production corporelle, dans son fonctionnement mimique et gestuel, il est un raccourci pour la forme développée de la communication orale, en didactique des langues, l'oral désigne :

Selon Le Robert Dictionnaire D'Aujourd'hui (Alain Ray, 1991 :p700), l'oral est défini comme «opposé à l'écrit, qui se fait, qui se transmet par la parole, qui est verbal.».

Schéma résumant la notion de l'oral de Jean – Marc – Coletta⁵



- A partir du schéma présenté, nous pouvons constater que l'oral est d'abord une langue maternelle ou étrangère, ainsi qu'il est une pensée, un savoir et une identité, c'est aussi agir par la parole pour augmenter, réfuter, parler, reformuler, en respectant les normes communicatives et les normes linguistiques ; car le fait de communiquer, discuter, débattre ou écouter des partenaires doivent employer un langage précis, adapter selon la situation de communication.

4.3 Stratégies d'enseignement de l'oral à l'école :

Nombreuses sont les stratégies d'enseignement-apprentissage de l'oral, ces stratégies sont en rapport étroit avec les situations de la communication pédagogique et le contexte spatio-temporel de la classe FLE

4.3.1. La modalisation :

Elle consiste à proposer par l'enseignant une leçon modèle qui comprend des énoncés authentiques (vocabulaire, structures langagières) à faire acquérir par l'apprenant oralement.

4.3.2. La correction :

Il est important de corriger les erreurs de l'apprenant à l'oral, pendant l'apprentissage de la langue et la correction doit être suivie par une production ou une utilisation par l'apprenant, car c'est insuffisant d'indiquer l'erreur à l'apprenant.

4.3.3. L'interaction :

L'interaction entre enseignant et apprenants ou entre apprenants dans la classe permet de donner des occasions d'utiliser la langue et de se corriger et à travers cette correction, l'élève améliore le fonctionnement de la langue qu'il est en train d'apprendre, et peu à peu, les apprenants arriveront à se corriger eux même mutuellement.

⁴ <http://www.ac-creteil.fr/contenu/prapéda/dossier/oral.htm>

⁵Coletta, Jean- Marc, L'oral c'est pourquoi ? Dans oser l'oral, cahiers pédagogiques n°400, p38.

CHAPITRE II

**L'ORAL DANS L'ENSEIGNEMENT /
APPRENTISSAGE : DIFFICULTES ET
SUGGESTIONS...**

D-L'enseignement de l'oral en classe de français langue étrangère :

-l'enseignement de l'oral est un nouveau champ qui a pour objet d'acquérir une compétence communicative. Pour ne pas se limiter à l'aspect formel des langues étrangères, à cet aspect notre champ d'étude se limite à la didactique de l'orale.

-Dans ce chapitre, nous allons définir la parole et ses conditions en classe de langue pour arriver aux raisons qui empêchent cette habilité de parole librement.

1.1 Les conditions favorisent l'investissement des apprenants dans la communication orale :

- Les conditions ont été proposées par (PERRENOUD, 1988, p : 6-7) ayant pour objet d'optimiser l'écoute et la prise de parole de chaque élève.

-La motivation : la pratique de l'oral ne peut être formatrice qu'elle correspond à un véritable besoin de s'exprimer ou de comprendre, comportant de vrai en jeux entre les interlocuteurs, parce que tout simplement est un être de besoin.

-La confiance, le respect, la solidarité : il est arrivé que des élèves expriment des contenus surprenants ou inhabituels. Ce qui demande un climat favorable, de confiance ou les différences et la parole de chacun sont protégées et l'interlocuteur doit toujours être considéré avec respect.

-La dédramatisation de l'erreur : parler une langue étrangère est difficile la peur de faire des erreurs voire d'être empêché un grand nombre d'apprendre de saisir toutes les occasions qui offrent à eux d'utilisé au plus vite et c'est à l'enseignant de mettre les apprenants en confiance notamment en ne portant pas trop tôt un jugement sur leurs productions orales.

-L'organisation de la prise de parole : l'enseignant peut organiser le droit à la parole en trois volet : pour ceux qui parlent (modalité de prise de parole durée, puissance de la voix), pour ceux qui écoutent (silence modalité de demande de parole) et éventuellement pour ceux qui animent les débats ou des travaux de groupe (distribution de la parole recherche d'un consensus, reformulation).

1.2 L'oral dans l'enseignement/ apprentissage du FLE :

La didactique des langues étrangères s'intéresse à l'enseignement/ apprentissage de l'oral et de ce dernier peut avoir deux types : l'oral parlé et l'écrit oralisé : le premier c'est ce que nous avons défini depuis tout à l'heure, mais la deuxième c'est-à-dire l'écrit oralisé , quand il s'agit de la lecture à haute voix, exposés ou des réponses réalisées par écrit [« l'oral n'est pas uniquement le temps de parler des élèves, c'est aussi l'écoute. Les attitudes du corps et la

gestuelle, [...] l'oral est en effet l'écoute tout autant que l'expression, le silence tout autant que la parole, le jeu des regards autant que celui des mots c'est aussi la gestion des échanges et de la prise de parole »]. Jean François Halté (2002 :p16)

II)- L'oral dans la compétence de communication :

En (1976 :,p106)cité dans Galisson D Hymes définissait la compétence de communication comme « La connaissance des règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation de la parole dans un cadre social ».

Quelques définitions :

(S. Moirand, 1982 : p20) distingue quatre composantes constitutives de la compétence de communication :

« Une composante linguistique, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation (la capacité de les utiliser) des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue.

- Une composante discursive, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés.

- Une composante référentielle, c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leurs relations.

- Une composante socioculturelle, c'est-à-dire la connaissance et « l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux ».

- Pour (D. Coste, 1978 : p 25-34) la compétence de communication comprend quatre composantes principales :

-Une composante de maîtrise linguistique : savoir et savoir-faire relatifs aux constituants et aux fonctionnements de la langue étrangère en tant que système linguistique permettant de réaliser des énoncés.

-Une composante de maîtrise textuelle : savoir et savoir-faire relatifs aux discours et aux messages en tant que séquences organisées d'énoncés (agencements et enchaînement

transphrastiques, rhétoriques, et manifestation énonciatives de l'argumentation).

-Une composante de maîtrise référentielle : savoir et savoir-faire touchant aux routines, stratégies, régulation des échanges interpersonnels en fonction des positions, des rôles, des intentions de ceux qui y prennent part.

-Une composante de maîtrise situationnelle : savoir et savoir-faire relatifs aux différents autres facteurs qui peuvent affecter dans une communauté et dans des circonstances données les choix opérés par les usagers de la langue ».

III- L'enseignement de la compréhension orale pour améliorer les difficultés des élèves à communiqué correctement en français à l'oral.

3.1 Objectifs de compréhension orale

3.1.1 Objectif communicationnel :

La langue française doit être envisagée comme un outil de communication pour les élèves et l'enseignant doit renforcer leur apprentissage de cette langue dans le but d'être capable de communiquer dans la langue étrangère. L'apprentissage de la langue française doit par conséquent être perçu comme un objet utilisé pour la communication, pas comme une maîtrise scolaire de plus, écouter une interview en français peut aider les élèves à développer leurs compétences communicatives et les messages oraux reproduisent la langue parlée c'est-à-dire- la langue de communication donc les documents audio favorisent l'apprentissage à la communication.

La communication est la finalité essentielle de l'apprentissage d'une langue étrangère, or tout acte de communication suppose l'existence d'un émetteur et d'un récepteur, même potentiel. La compréhension d'un message oral est donc indispensable à l'apprentissage de la production orale, car il faut comprendre le message pour pouvoir réagir.

3.1.2 Objectif linguistique :

Ce qui importe lorsque l'on veut travailler la compétence de compréhension de l'oral c'est avant tout d'identifier le message et d'être capable de le comprendre et de l'interpréter. Lorsque l'on écoute ce message oral, ce qui est essentiel c'est que l'élève accède au message qui est transmis et non qu'il perçoive les structures grammaticales qui aident à le véhiculer.

Réduire une écoute au repérage et à la reformulation de ces structures revient à la détourner de son but. Ainsi les objectifs linguistiques doivent être au service de la langue de communication et non l'inverse. Cependant tout message oral se construit avec des éléments linguistiques ainsi les faits de langue se trouvent dans chaque document oral. C'est pourquoi, lorsque l'enseignant veut introduire un objectif linguistique particulier, il doit parfois prévoir une activité spécifique pour entraîner les élèves à repérer dans le message oral ces points de langue qu'il veut étudier. Par ailleurs pour le lexique il est recommandé de réemployer le vocabulaire et les tournures présentes dans le document sonore dans diverses activités et par la suite dans les autres documents de la même progression.

3.1.3 Objectif culturel :

Dans chaque société, la langue est le fait de civilisation le plus durable et le plus dynamique. Cette réalité justifie la présence d'un objectif culturel indissociable de l'objectif linguistique dans l'enseignement d'une langue vivante comme le français dans le cours de la langue, les objectifs culturels et les objectifs linguistiques entrent en synergie puisque en fait les compétences et les connaissances langagières et culturelles ne sont pas dissociées dans la langue étrangère :

Elle se conjuguent dans une démarche qui vise la formation des élèves, l'enrichissement et la diversification de leurs compétences. On porte plus particulièrement attention à la dialectique du rapport entre la dimension spécifique et la dimension universelle de la culture étudiée.

La spécificité culturelle réside dans la langue elle-même c'est-à-dire qu'il faut accorder de l'importance au lexique et aux particularités linguistiques de la langue qui peuvent expliquer des faits culturels. Et inversement, les faits de civilisation et la culture du pays renforcent l'acquisition des compétences linguistiques sollicitées pour appréhender ces faits. Il s'agit en fait de permettre aux élèves, au cours de l'acquisition progressive de la langue, d'accéder d'une façon ordonnée à des notions susceptibles d'éclairer les normes et les valeurs des sociétés concernées. Les documents audio et vidéo sont particulièrement adaptés pour introduire un objectif culturel dans une progression. La compréhension orale permet de présenter ou d'approfondir des faits de civilisation en prolongement d'un document textuel ou en anticipation de celui-ci. Par ailleurs les documents audio révèlent la langue parlée et les documents vidéo montrent des images faisant partie de la culture française.

3.2 Les supports audio :

Les supports sont toutes les sortes de documents utilisés par l'enseignant pour permettre aux apprenants de s'approprier des connaissances, en particulier dans le domaine des langues étrangères.

Il y a en effet plusieurs types d'énoncés de documents. Nous allons nous intéresser aux documents suivants :

3.2.1 Les documents authentiques :

Dans l'enseignement du FLE, l'adjectif authentique se rapporte à : « tout document, sonore ou écrit, qui n'a pas été élaboré à des fins didactiques »(Jean-Pierre ROBERT2008 :p. 18) les documents authentiques sont :

« Des documents « bruts », élaborés par des francophones pour des francophones à des fins de communication. Ce sont donc des énoncés produits dans des situations réelles de communication et non en vue de l'apprentissage d'une seconde langue »(J.P. CUQ et I. GRUCA :2003 p 29)

L'entrée des documents authentiques dans les classes de langue avait pour finalité de répondre aux besoins de mettre l'apprenant au contact de la culture véhiculé par la langue dans le contexte d'enseignement/ apprentissage d'une langue.

Ils peuvent être d'une grande source de motivation pour les apprenants pour l'acquisition d'une langue étrangère (J.P Cuq et I. Gruca, 2003 :p29) recensent plusieurs types de documents authentiques :

3.2.2 Les documents authentiques écrits :

Sont des textes dits fonctionnels de la vie quotidienne, par exemple en horaire de bus ou un prospectus, recette de cuisine, des papiers administratifs comme par exemple un formulaire d'inscription, un constat aimable d'accident et des documents médiatiques comme le bulletin météo, l'horoscope, les faits divers, les tests de personnalité, les jeux, les articles informatifs, le courrier du cœur, et beaucoup d'autres choses. Nous pouvons travailler sur les activités de compréhension, d'expression, d'enrichissement lexical, de perfectionnement grammatical et textuel.

3.2.3 Les documents authentiques oraux :

Offrent un contenu linguistique vraiment varié et marqué par rapport aux variations socioculturelles et affectives de la langue parlée. Nous pouvons distinguer l'oral spontané et l'écrit oralisé. Des exemples d'oral spontané sont par exemple les conversations à vif, les interviews, les débats, les échanges quotidiens et tant d'autres encore. L'écrit oralisé est au contraire par exemple des informations radiophoniques ou télévisées, des discours politiques, des chansons, des sketches et d'autres. Les matériaux oraux insérés dans les méthodes sont souvent fabriqués et réalisés avec des intentions pédagogiques, mais de temps en temps ils restituent l'authenticité du fonctionnement de l'oral hors contexte d'apprentissage. Un exemple de document oral fréquemment utilisé est celui des documents que nous pouvons enregistrer de la radio.

Il est possible d'utiliser les bulletins météo, les journaux radiophoniques avec des titres et des développements, les interviews, les débats, les sport publicitaire, les diverses émission qui portent sur des contes ou histoires de différents types, les reportages et les jeux. Cet outil d'information présente de grandes possibilités sur le plan pédagogique. Mais il faut vraiment se rendre compte du niveau des apprenants pour lesquels nous allons utiliser ce document. Il faut alors faire par exemple plusieurs écoutes en respectant la difficulté de la compréhension orale sans regarder le locuteur.

Il faut aussi mentionner que ce sont surtout des chansons qui sont souvent appliquées les cours de FLE. C'est surtout grâce à la popularité des chansons chez les élèves. En plus, il est possible de considérer la chanson comme le miroir de la société laquelle elle s'inscrit, comme un espace privilégié qui parle de la société. C'est alors un véritable vecteur de compétence socioculturelle. Nous pouvons choisir entre les classiques, la nouvelle génération, le rap. Bien sûr, il faut que l'enseignant travaille avec la chanson de façon dynamique et regrouper des supports variés avec des objectifs bien définis. En plus, ce matériel est vraiment très facile à obtenir, car les sites sur internet offrent une riche documentation pour ceux qui sont à l'étranger.

3.2.4 Les documents visuels et télévisuels :

A la panoplie des textes médiatiques et des documents sonores, d'une grande fécondité potentielle pour l'enseignement des langues, s'est ajouté un autre support offrant une autre spécificité particulière, car il allie deux éléments complémentaires, le texte (scriptural ou oral) et l'image. Parmi les documents écrits, deux genres ont retenu l'attention des didacticiens : il s'agit de la publicité, particulièrement représentative de la civilisation d'un pays, et de la bande dessinée qui a connu une extension importante ces dernières années.(...) Par la suite, avec la vidéo, c'est l'image animée, mobile, qui fait son intrusion dans la classe.

3.2.5 Les documents authentiques électroniques :

Il y a lieu de penser que, dans un très proche avenir, les documents authentiques vont connaître un regain d'intérêt grâce aux opportunités qu'offrent le multimédia : la possibilité de faire coexister un support authentique (textuel, visuel et audiovisuel) et son traitement hypertextuel infléchi les orientations didactiques actuelles.

Pour l'exploitation des documents authentiques multimédia, dont une caractéristique fondamentale réside dans le décloisonnement des savoirs, François Mangenot (2001 :p76-84) distingue « les activités qui ne font pas appel aux spécificités du support multimédia » comme les répétitions, les transformations, les QCM, et les activités « qui exploitent bien ses spécificités » comme les aides, les reformulations orales, la vérification de la compréhension, les simulations d'interaction. Il suggère même la création de documents par les apprenants eux-mêmes : « ceux-ci, argumente-t-il, s'ils doivent réaliser la présentation multimédia d'un sujet de leur choix, vont en effet devoir, pour ce faire, mettre en pratique les quatre aptitudes linguistiques : lire, comprendre (pour trouver les données à présenter), écrire et parler (pour assurer l'interface de présentation).On se situe alors dans une véritable pédagogie du projet.»(2001 :P83)

Les TIC favorisent l'utilisation et l'exploitation des documents authentiques qui sont disponibles sur l'Internet car ils permettent à l'apprenant d'être en contact avec la langue dans son authenticité.

3.3 Avantages liés à l'utilisation de documents authentiques :

Permettre l'observation, à travers la diversité des situations de la variété des usages culturels et langagiers

- Lutter contre les stéréotypes.

- Renforcer la crédibilité et la véracité du support pédagogique.
- Développer un sentiment de rapprochement avec la langue étudiée et son contexte culturel.
- Développer la curiosité.
- Introduire une dimension de plaisir et accroître la motivation.
- Donner du sens à l'apprentissage, notamment dans un projet.
- Pallier certaines insuffisances des manuels en ce domaine.

3.4 L'organisation de la compréhension orale classe de FLE :

Les difficultés à mener un travail sur l'oral en classe et à le théoriser ont poussé plusieurs auteurs à s'interroger sur les moyens de lui donner une légitimité, de l'organiser et de définir ses objets. Pour bien mener cet enseignement en classe, trois conditions sont à respecter selon E. Roulet (1991 :p41-54)

- Munir les apprenants de certaines données langagières de base qui ne leur permettront pas la suite d'entamer différentes situations de communication.
- Aider les apprenants à maîtriser ces situations, à les analyser en cherchant les régularités pour les exploiter ultérieurement.
- Leur donner par la suite l'occasion de mettre en pratique les habiletés qu'ils ont apprises en préalable en les lançant dans des situations d'interaction.

Une telle organisation exige un rôle important de la part de l'enseignant ce rôle est varié entre :

- La gestion de l'environnement propice à ce type d'enseignement et qui encourage la motivation, la confiance en soi, il faut rassurer les apprenants, la curiosité et le désir d'apprendre.
- Un jeu de rôle de médiateur entre le savoir et les apprenants, c'est lui qui connaît l'objectif conceptuel vers lequel il doit orienter cet enseignement.
- Prévoir les difficultés que les apprenants vont rencontrer, les encourager et les soutenir en cas de nécessité.
- Acceptation des erreurs en sorte qu'elles soient une source de réparation cette démarche pédagogique aide l'apprenant et lui permet de devenir de plus en plus autonome dans son

apprentissage.

- Suivre une approche pédagogique basé sur la collaboration entre les apprenants en adaptant le contenu à leurs propres besoins dans le but les motiver et d'encourager la participation.

- Entre performant en communication verbale (adapter son langage et sa voix selon les situations et selon le public) et non verbale. (E. Roulet,1991 :p41-54) parole étouffée, parole libérée. Fondement et limites d'une pédagogie de l'oral.

(Exploiter des ressources tel que les gestes, les déplacements dans la classe, les expressions du visage ...etc.)

- Animation des situations d'interaction en suscitant et en gérant les profils de l'objectif à atteindre.

- Un suivi régulier du développement des apprenants et les évaluer (évaluation formative qui permet de s'assurer du développement des compétences orales, et d'opter pour des régulations.

IV) – Les raisons qui empêchent la prise de parole en FLE :

Les raisons qui empêchent la prise de parole en FLE chez les apprenants de la 4^{ème} année moyenne, varient considérablement d'un enfant à un autre, chez certains, elles sont attribuable à des troubles neurologiques sévères comme un handicap visuel ou auditif. Chez d'autres, il faut plutôt chercher l'origine des problèmes dans le milieu familial de l'enfant : pauvreté, faible niveau de scolarité des parents etc....

En effet les obstacles et les difficultés qui entraînent les apprenants lors de la communication orale sont multiples dont l'apprenant devient incapable de s'exprimer oralement en FLE. Ces derniers peuvent être classés en trois groupes.

4.1 Sur le plan psychologique :

Les difficultés de prendre la parole en classe de français comme langue étrangère est liée à des facteurs psychologiques tel que la peur et l'anxiété, chaque apprenant a un degré de timidité, une façon de parler, un accent différent, tout ça peuvent paralyser la prise de parole chez eux. En plus prendre la parole pour les apprenants, c'est prendre le risque d'être jugé, par l'enseignant d'une part, et par ses camarade d'une autre part, cela lui prive la confiance en soi, la peur de commettre des erreurs surtout au niveau de la prononciation. Parler en classe de FLE est un risque pour les apprenants, le fait qu'ils manquent de confiance en soi et par la crainte de jugements et des moqueries de ses camarades de classe, donc l'apprenant préfère se taire que parler dans une langue étrangère.

4.2 Sur le plan social et familial :

A côté de l'école, l'environnement familial ou social joue un rôle très important pour l'apprentissage.

[« La démarche vers l'école de la réussite [...] promet l'engagement individuel et collectif par des alliances avec les parents et le partenaire avec les familles et les différents groupes de la communauté de son ensemble »].

Cela montre que la famille et la société deux partenaires très importante pour la réussite de l'école et l'apprentissage en général. Ces partenaires peuvent permettre à l'élève de réaliser que la langue française est également utilisée à l'extérieur des murs de l'école.

A cet effet, l'enfant peut entamer la vie sans peur parce qu'il est entouré de ses parents qui l'aident à améliorer son savoir en FLE.

Il ira à l'école avec un bagage plus ou moins riche qui lui permet de comprendre et à s'exprimer oralement en interaction.

Par contre, l'enfant dévalorisé par ses parents et qui s'exprime rarement en français, c'est parce qu'il lui manque la pratique orale dans les milieux fréquents.

C'est à partir de là qu'on peut saisir clairement la différence entre les apprenants et les niveaux qui se varient selon que l'élève parvient d'un foyer francophone ou arabophone ou généralement les parents analphabètes ou ils ne maîtrisent pas la langue étrangère.

La majorité des apprenants issus des familles dont les parents ne connaissent la langue étrangère, ont des difficultés au niveau de l'oral, mais on ne peut pas généraliser car chaque élève est un cas particulier.

4.3 Sur le plan didactique et pédagogique :

Les raisons qui pouvaient déterminer la passivité communicationnelle chez l'apprenant sont des raisons portant sur la manière d'enseigner ou de faire apprendre la langue française comme langue étrangère.

Le choix des démarches permettant la maîtrise des langues est décisif les outils et les activités didactiques sont déterminants dans la mesure où ils sont capables d'atteindre les compétences et les finalités visées.

L'enseignant a le grand rôle dans l'acquisition et l'expression verbale chez l'apprenant, son génie s'avère dans la création d'un climat favorisant les échanges et aspirant de former des élèves causeurs et homogènes dans une classe groupe. De même pour tout ce qui institutionnel ou encore structurel, c'est-à-dire une classe de conversation n'adoptant pas le même schéma qu'une autre classe l'espace pédagogique nécessite d'être propice aux interventions langagières, il doit stimuler les apprenants de façon à les motiver et à susciter leurs envies de prendre la parole.

De surcroît, l'expression orale doit s'écarter de la pédagogie qui s'articule autour de l'interaction du type question –réponse entre enseignant et apprenant. Elle ne semble pas être particulièrement efficace pour invité les apprenants à communiquer en langue étrangère c'est pourquoi il faudrait envisager d'autre pédagogie plus appropriées et plus performant qui permettant d'inciter les élèves à parler en leur faisant vaincre les dits obstacles pour qu'ils puissent s'exprimer en une langue dont ils n'ont pas une bonne maîtrise .

4.4 Sur plan phonétique :

Chaque langue sélectionne un nombre limité de phonèmes et les organise à sa manière.

Les élèves arabophones et Kabylophones éprouvent donc des difficultés à articuler certains phonèmes du français parce que ces derniers n'existent pas dans le système phonologique de la langue maternelle, laquelle reste pour eux le système de référence.

4.4.1 Les voyelles :

L'arabe ne possède que trois voyelles fonctionnelles orale (longues ou brèves) :

/a/, /u/, /i/, (on parle du triangle vocalique). Leur réalisation tend respectivement vers [a], ou [e], [o], ou [u], [i], ou [e], selon l'environnement phonétique.

Le système vocalique de l'arabe apparaît comme très réduit par rapport au système vocalique du français. Toutes les voyelles en arabe on leurs correspondants en français, néanmoins, la pertinence ne s'organise pas de la même manière. Le système vocalique du français (SVF) possède en plus :

- Les voyelles nasales
- Une série de voyelle antérieure arrondie
- Une opposition d'ouverture pour les trois séries :

1-antérieures étirées [i], [e]

2-antérieures arrondies [œ] et [o]

3-postérieures [o] et [u], [y]

4.4.2 Les consonnes :

Le français possède dix-sept consonnes contre vingt deux en arabe. Les deux langues ont en commun les consonnes suivantes : /b/, /d/ , /f/, /k/, /l/ , /m/, /n/, /s/, /t/, /z/, /r/.

Les oppositions sourdes vs sonore, du type /p/ vs /b/ ou /f/ vs /v/, n'existent pas en arabe, alors que les oppositions sourde vs sonore : /s/ vs /z/, /t/ vs /d/, existent en arabe, néanmoins /k/ vs /g/ n'existe qu'en arabe dialectale.

V) La prise de parole par le jeu :

Notre objectif n'est pas seulement d'identifier les obstacles à la prise de parole mais aussi d'essayer de trouver des solutions pour pouvoir susciter la parole chez l'élève. La parole de l'élève doit être libérée et prise en compte ; nous avons constaté que l'enseignant utilise le manuel, c'est-à-dire qu'il propose aux élèves uniquement des activités proposées dans la livre, et comme nous avons supposé au départ que peut être l'activité suscite la prise de parole de l'élève, nous avons proposé à l'enseignante avec laquelle nous avons mené l'enquête de travailler le ludique dans l'apprentissage du Français à l'oral qui est un moyen pouvant susciter la parole chez l'élève.

Nous allons voir à travers cette recherche si la parole est partagée dans tout le groupe classe. Pour cela essayons de donner une définition du ludique et du jeu de rôle et comment le ludique peut susciter la parole de l'élève à l'aide des théoriciens qui ont déjà pratiqué cette

5.1 Le jeu, essai de définition :

Il ne s'agit pas du jeu pour jouer, mais du jeu pour apprendre. Le mot jeu rend l'activité ou encore l'apprentissage moins complexe et moins ennuyeux.

Ce n'est qu'au moment où ils s'engagent qu'ils se rendent compte de la complexité de l'activité par rapport aux jeux rencontrés habituellement.

En effet l'aspect de jeu dédramatise les apprentissages et pour participer l'élève sentira la nécessité à prendre la parole. Les élèves ont tendance à penser qu'ils sont en classe pour travailler, suivre et respecter les ordres du maître ce qui peut provoquer la fatigue et le manque de plaisir à venir à l'école et à apprendre, ce qui fait dire à (Célestin Freinet, 1994 : p tome1) Que : « ce qui fatigue les enfants comme les adultes, c'est l'effort contre nature, qu'on fait parce qu'on c'est contraint ».

A l'aide du jeu et à travers la communication l'élève peut éprouver du plaisir surtout quand il se sent impliqué, Freinet ajoute :

« Lorsqu'il est occupé à un travail vivant qui répond à ses besoins, l'enfant ne se fatigue pas et il peut s'y appliquer pendant deux ou trois heures (...) ».

Le jeu serait donc un vecteur pour les apprentissages

Nous avons choisi comme activité le jeu de rôle, nous pensons que cette activité permet à l'élève de prendre la parole, et même de la garder plus longtemps que d'habitude. C'est une

activité. C'est une activité où l'élève va non seulement parler mais aussi écouter son interlocuteur ainsi que tous les autres élèves qui deviennent spectateurs et qui devraient écouter eux aussi. Tous d'abord essayent de définir le jeu de rôle.

5.2 Le jeu de rôle :

Il s'agit d'une technique d'improvisation théâtrale plus ou moins libre et dont l'objectif est de favoriser la communication entre les élèves tout en permettant une production d'acquis langagiers.

(Francis Debyser, 1983 : p43-44) pense que : « nous pénétrons avec le jeu de rôle dans le domaine de l'animation de scène avec des personnages en interaction verbale (...) amenés selon leur tempérament soit à se comporter comme les simples acteurs de personnages fictifs, soit à se projeter avec leur personnalité dans des scènes fabulées ».

Le terme de jeu ici renvoie à celui d'acteur dans toutes ses dimensions :

« Le jeu de rôle invite à un comportement communicatif global (...) l'expression d'un rôle est non seulement verbale, mais gestuelle, mimique, rythmique, les comportements prennent tout leur sens dans ce texte ».

Pour pratiquer ces jeux de rôle en classe nous avons pensé qu'il était préférable de les programmer. Cette notion a été étudiée dans l'ouvrage « Comment enseigner l'oral à l'école primaire ? ». Ce concept a été défini comme étant :

« Un ensemble organisé d'activités visant à faire acquérir les compétences souhaitées, activités temporellement organisées, tenant compte de la difficulté prévisible des différentes tâches proposées ».

Comme notre objectif est d'essayer de faire parler les élèves, nous proposons l'idée de programmer des activités selon les auteurs de l'ouvrage déjà cité plus haut.

Les modèles de programmation varient, notre choix s'est porté sur celle de (Debanc, CG et Plan.S qui lui programme les activités de lecture, écriture, étude de langue sous forme de séquences textuelles (narratif, descriptif, explicatif, argumentatif), sachant que dans le programme scolaire du moyen, l'élève doit être capable d'identifier la typologie d'un texte. Dans le cas de notre recherche, les élèves de 4^{ème} année moyenne doivent être capables d'identifier la typologie descriptive à plusieurs visées, décrire pour raconter, présenter, convaincre.

Ce qui nous intéresse par rapport à notre recherche c'est l'application de cette programmation qui vise à mettre en place des activités orales tout au long de la séquence. Selon (Debanc,CG et Plane.S :2004 :p251) extrait du livre :

« Comment enseigner l'oral à l'école primaire ? ».

« Un des principes de programmation pourrait être d'intégrer assez systématiquement des activités orales dans chacun des ensembles de séances consacrées à un type de séquentialité ».

C'est-à-dire que l'oral ne se travaille pas seulement en une heure mais peut être effectué tout au long de la séquence ; l'enseignant pourra travailler l'oral pendant une séance de lecture, de grammaire, d'orthographe ou de conjugaison. Cette proposition pourrait être la solution pour les enseignants qui estiment que l'une des difficultés à la pratique de l'oral est le temps.

En effet, lors de l'analyse des résultats obtenus à travers le questionnaire, nous avons constaté qu'ils ont répondu à la question suivante : « Quels sont les facteurs qui rendent l'enseignement de l'oral difficile ? ».

Parmi leurs réponse figurait le facteur temporel, ils ont dit qu'une heure ce n'est pas suffisant pour travailler l'oral.

Cette programmation peut régler le problème de temps, étant donné que le travail de l'oral s'effectuera au fur et à mesure du déroulement des activités de lecture et de langue. Nous tenterons dans notre recherche de mettre en pratique l'activité de jeu de rôle pendant une séance orale. Ainsi au lieu que le cours se déroule sous forme de questions réponses ; comme ils le font la plus part des enseignants, nous allons tenter de donner la parole à l'élève à travers le jeu de rôle.

Conclusion :

Pour mieux cerner le champ de quelques concepts clé de notre recherche et éliminer toutes ambiguïtés ; nous avons pioché dans nos connaissances acquises tout au long de notre cursus universitaire et avec l'aide d'une lecture approfondie de certains ouvrages de référence et quelques recherches sur le net, nous avons pu donner une définition cernant le terme « oral » mettre en évidence ses composants, et sa place dans l'enseignement de FLE.

Ensuite, nous avons essayé de présenter les raisons paralysant la prise de parole en FLE. Puis nous avons montré l'enseignement de la compréhension orale pour améliorer les difficultés des élèves à communiquer correctement en français à l'oral, suivi par l'objectif de la compréhension orale, les supports audio, l'organisation de la compréhension oral en classe de FLE.

Enfin, nous avons parlé de la compétence de l'oral, la prise de parole par le jeu, aussi le jeu d'essai et les jeux de rôle.

Deuxième partie :

Cadre pratique

Introduction

Dans cette partie, nous nous efforcerons de retranscrire au mieux l'enquête que nous avons menée auprès d'élèves et d'enseignants afin d'identifier les principales raisons de la non-prise de parole chez beaucoup d'élèves.

Lors de cette enquête, notre objectif n'aura pas été d'évaluer la maîtrise du français chez les élèves mais de comprendre les facteurs empêchant l'acquisition de compétence orales chez ces derniers ainsi que le rôle que doit jouer l'enseignant dans l'amélioration de ces compétences.

La présentation de l'enquête : Nous avons mené cette enquête chez des élèves de quatrième année moyenne âgés de 14 à 15 ans avec la participation de leurs enseignants.

La population choisie pour notre enquête est composée de 03 enseignants :

E1 (27ans), E2 (40ans) et E3 (35ans), et de leurs classes de quatrième année moyenne composées respectivement de 35 ,36 ,34 élèves dont la totalité 105.

Pour éviter toute interférence dans la prise de données, nous avons pris soin de prendre des professeurs provenant de collèges différents et avec des expériences différentes.

En effet E1 et E2 enseignent au Cem DJEBLI Mohamed, tandis que E3 enseigne au Cem MEFLAH Adda.

De plus E3 et E2 possèdent respectivement 10 et 15 ans d'expérience en tant qu'enseignants tandis que E1 possède un regard plus jeune sur la profession avec respectivement 3 et 05 ans d'expérience. En fin tous ces professeurs ont des expériences d'enseignements différents privilégiant plus ou moins la participation orale, nous permettant d'avoir de réponses issues d'environnements variés.

L'échantillon choisi n'étant composé que de 4 classes, il était essentiel de choisir effectif plus variés afin que l'analyse menée par la suite soit représentative de la situation globale à SIDI Ali.

L'enquête est constituée de 02 questionnaires, l'un destiné aux enseignants composé de 11 questions et l'autre destiné aux élèves composé de 13 questions, ainsi que les observations de cours. Plus précisément nous avons assisté à des cours de français dans le Cem DJEBLI Mohamed et Cem MEFLAH Adda.

Nous détaillons plus tard le contenu de ces cours et de ce qu'on a pu entendre.

I-Questionnaire destiné aux apprenants

Afin que notre enquête soit conduite avec rigueur méthodologique et objectivité, nous avons veillé à mettre en œuvre un questionnaire réfléchi autour de la problématique énoncée, ainsi nous prévoyons des questions variées, claires, précises, et sans ambiguïté

Le questionnaire a pour objectif le recensement des difficultés et pratiques des apprenants.

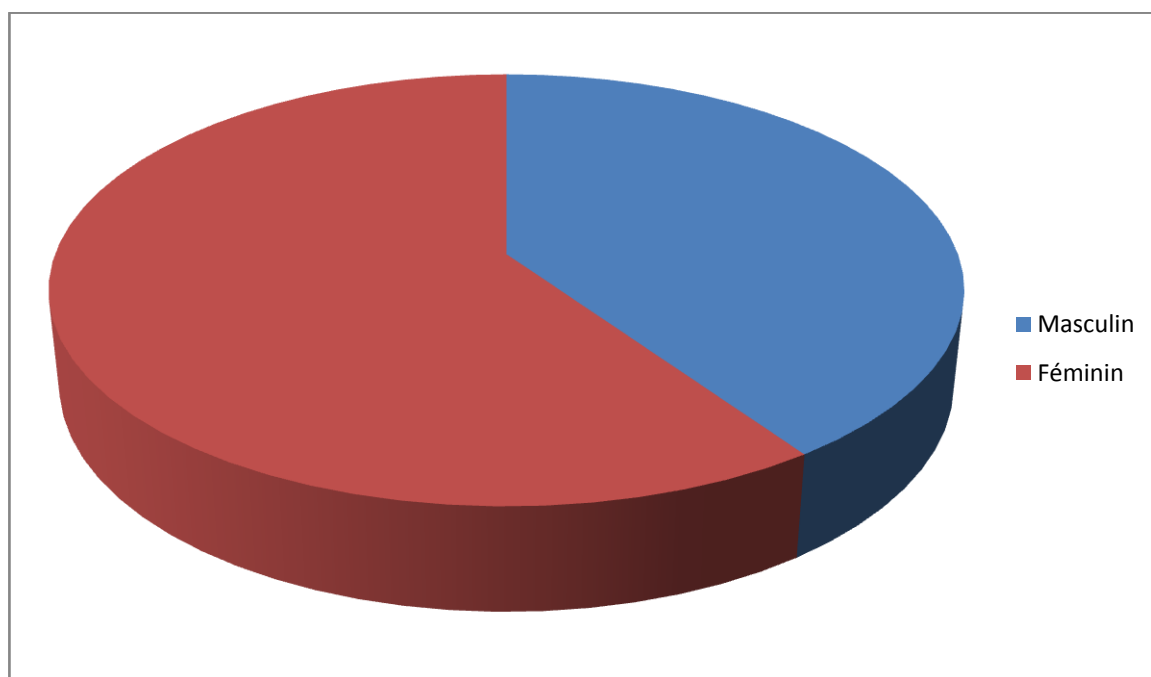
Notre questionnaire comporte (13) questions dont : (07) fermées, (06) à choix multiples.

Analyse du questionnaire

Nous allons présenter les résultats de l'enquête dans des graphes représentant des statistiques concernant les différentes informations recueillies auprès des apprenants :

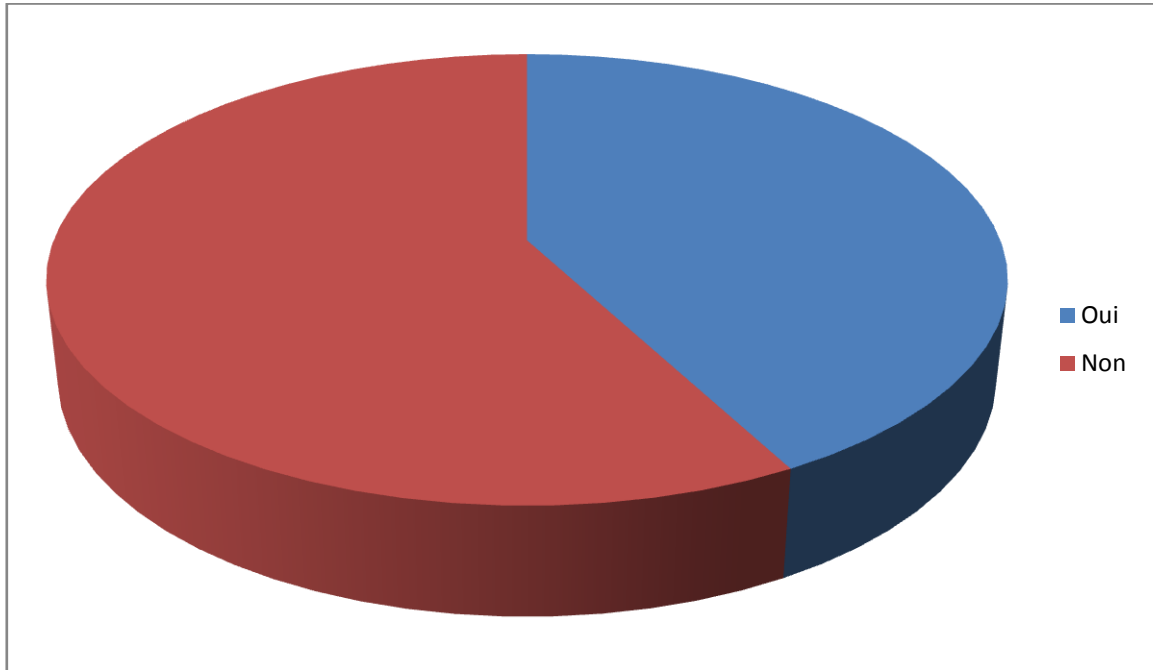
SEXE	NOMBRE
Masculin	44
Féminin	61
Total	105

Le sexe féminin représente la majorité des apprenants de quatrième année moyenne avec un taux 58.09 % puis vient le sexe masculin avec 41.90 % la représentation graphique suivante :



Question 1 : Aimes-tu la langue française ?

Etablissements	Réponses	Fréquence	Pourcentage
CEM DJEBLI Et MEFLAH Adda	-Oui	45	42,85%
	-Non	60	60%

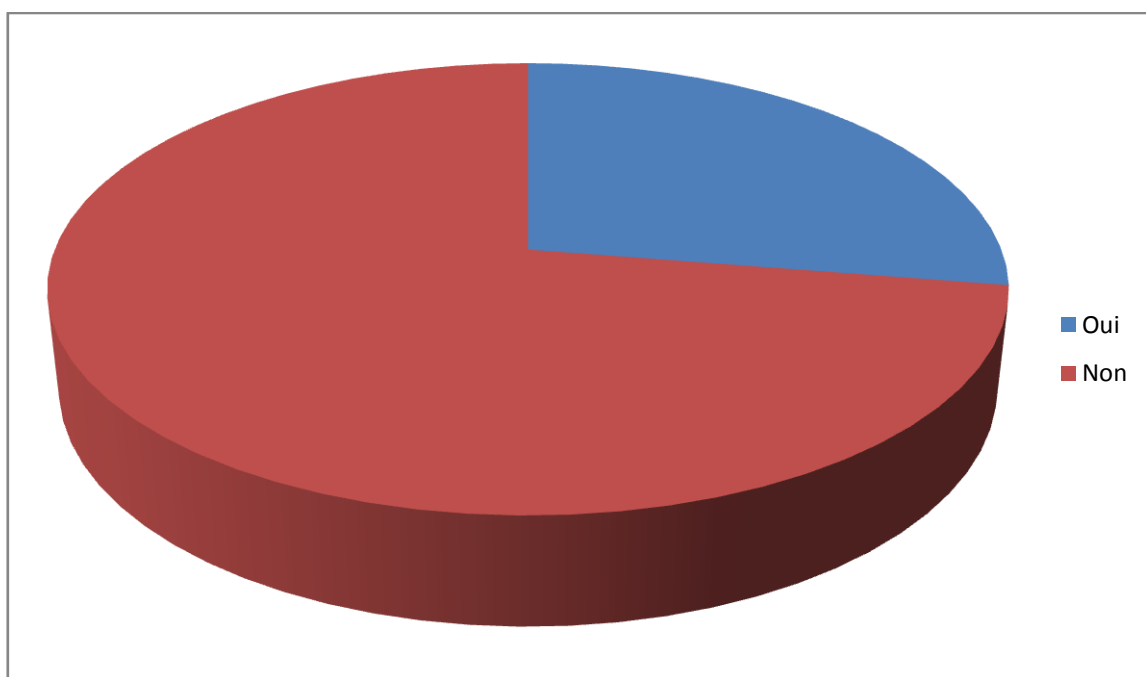


Selon ce graphique nous constatons que la majorité des apprenants n'aiment pas la langue française, 60% affirment que : « l'Arabe est plus facile à apprendre et que dans la langue arabe tout est clair, elle n'a pas d'exception dans les règles grammaticales ».

Certains précisent que : « toutes les matières sont enseignées en arabe, on connaît bien cette langue à laquelle on est habitué ». Tandis que 42,85% aiment la langue française.

Question 2 : La langue française est-elle facile ?

Etablissements	Réponses	Fréquences	Pourcentage
CEM DJEBLI Et MEFLAH Adda	- Oui	35	28,57 %
	- Non	75	71,42%



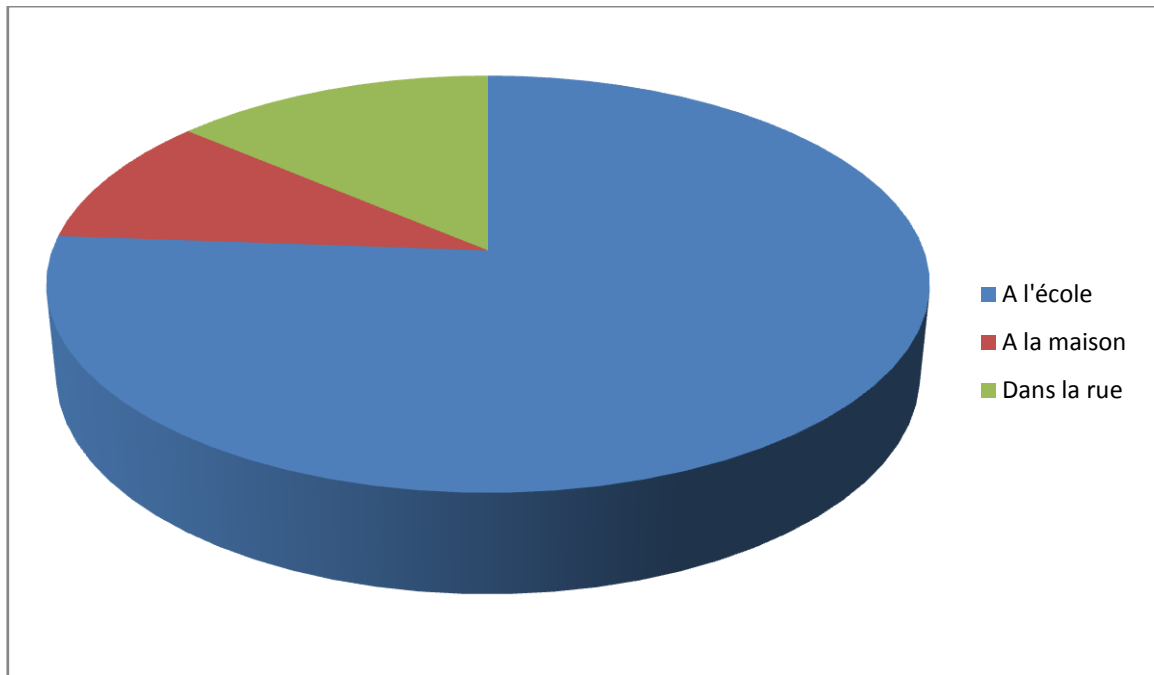
Selon ce graphique, les apprenants qui prouvent que la langue française n'est pas facile est majoritaire 71,42% le prouvent.

Nous avons remarqués qu'ils ont une grande difficulté à construire des énoncés simples à l'échec dans le choix des mots. Nous avons constaté que les apprenants n'arrivaient pas à produire le nombre suffisant de phrases qui expriment clairement ce qu'ils veulent dire et quand ils doivent raconter ou expliquer quelque chose ils utilisent des phrases simples ou stéréotypées. Nous avons noté aussi que la plus part des apprenants négligeaient entre le présent et le passé simple, ainsi le féminin et le masculin dans leurs énoncés et dans la prononciation (le V est prononcé comme F, S prononcé comme Z).

28.57% aiment la langue française parce qu'ils ont l'habitude de parler depuis leurs enfance à la maison, dans des crèches.

Question 3 : Où parles-tu le français ?

Etablissements	Réponses	Fréquences	Pourcentage
CEM DJEBLI	- A l'école	83	76,14 %
Et	-A la maison	08	07.61 %
MEFLAH Adda	- Dans la rue	14	13,33 %



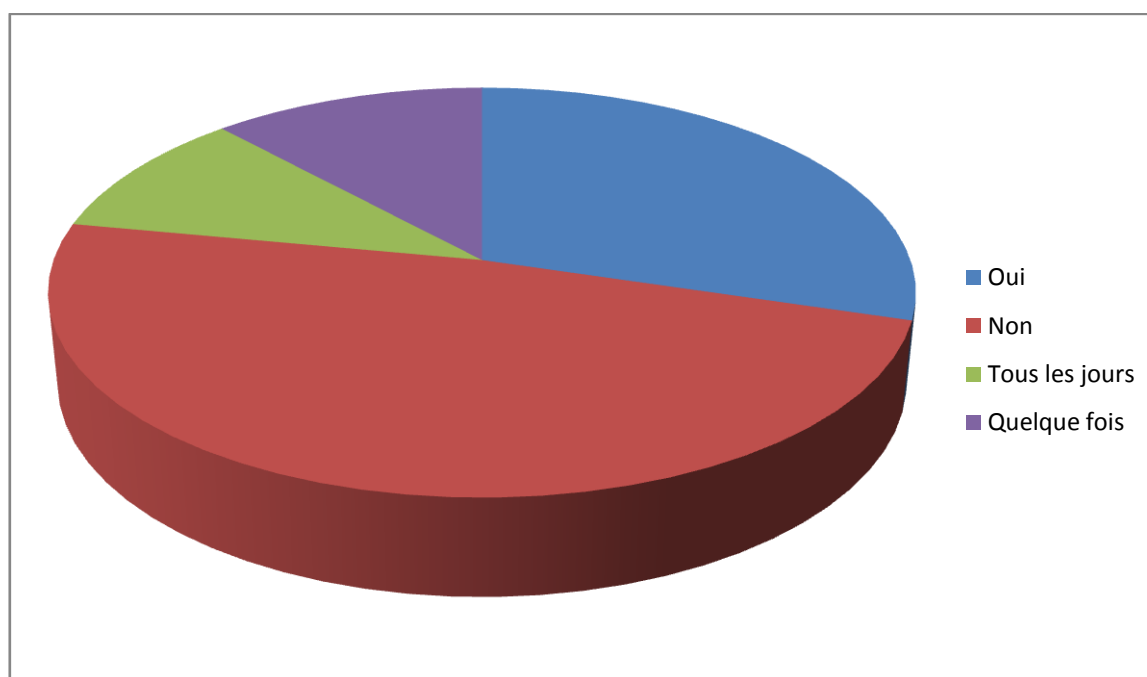
Selon ce graphique et ces réponses nous pouvons affirmer de façon générale que les élèves parlent peu la langue française en dehors de la classe. La plus part des apprenants ont confirmait qu'ils parlaient le français dans la salle de classe parce qu'ils y sont obligés de répondre aux questions interrogés par leurs professeur lorsqu'ils participent dans le cours.

13,33% la parlent dans la rue et seulement 07.61% pratiquement à la maison.

Nous constatons que l'élève n'est pas habitué à parler la langue française et l'entourage social de l'élève ne l'aide pas à s'habituer à une langue nouvelle.

Question 4 : Suis-tu des émissions en français ?

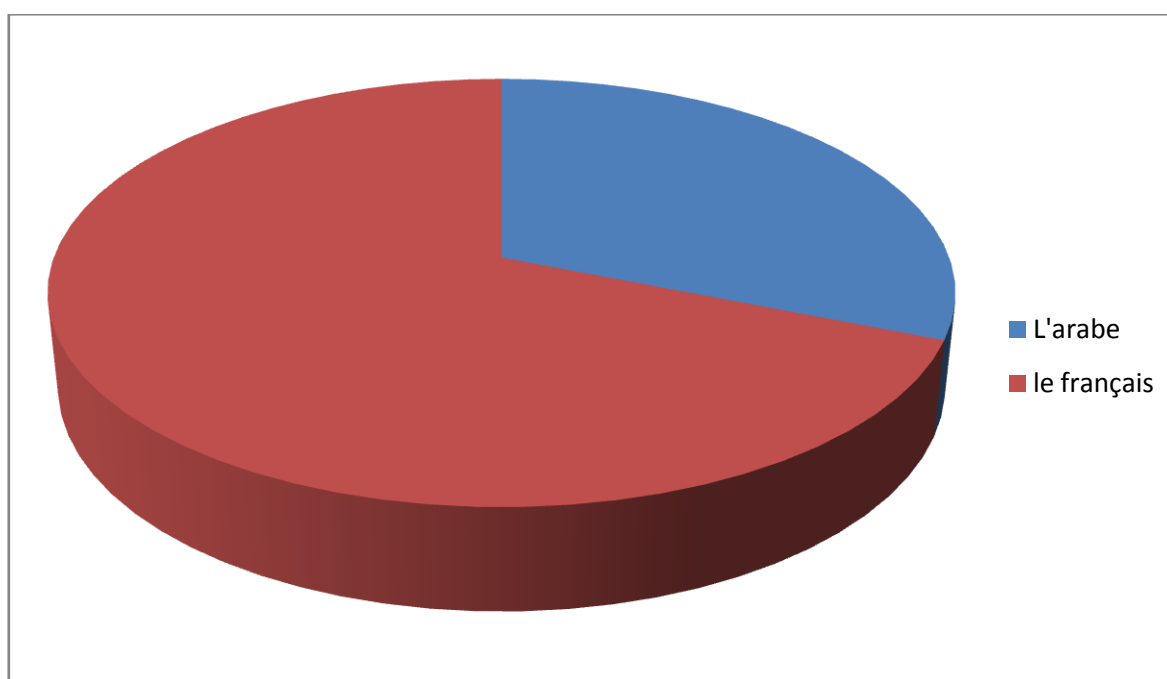
Etablissement	Réponse	Fréquences	Pourcentage
CEM DJEBLI Et KHELI	- Oui	20	19.04 %
	-Non	58	58 %
	-Fréquemment	0	0 %
	-Tous les jours	12	11 %
	-Quelque fois	15	14.28 %
	-Jamais	0	0 %



D'après ce graphique 19.04 % suivent des émissions en français. 14.28% ont répondu quelques fois, et 11 % des élèves affirment qu'ils suivent des émissions en français tous les jours. Cela permet de rendre compte de l'utilité des médias pour l'apprentissage de la langue française. Le facteur médias dans l'apprentissage d'une langue étrangère a fait l'objet d'étude multiples par exemple : l'utilisation des Tice permettent de faire entrer le monde extérieur dans les salles de classe et de traiter des sujets d'actualité en exploitant des documents (texte, audio, vidéo authentiques). L'utilisation des Tice permettent aussi de favoriser la participation active des apprenants, de susciter la motivation.

Question 5 : Quand l'enseignant te parle, utilise-t-il d'autres langues. Si oui, les quelles ?

Etablissement	Réponses	Fréquences	Pourcentage
CEM DJEBLI	- L'arabe parlé	40	38.09 %
Et	- Le français	65	61.90%
MEFLAH Adda	- Autres	0	0 %



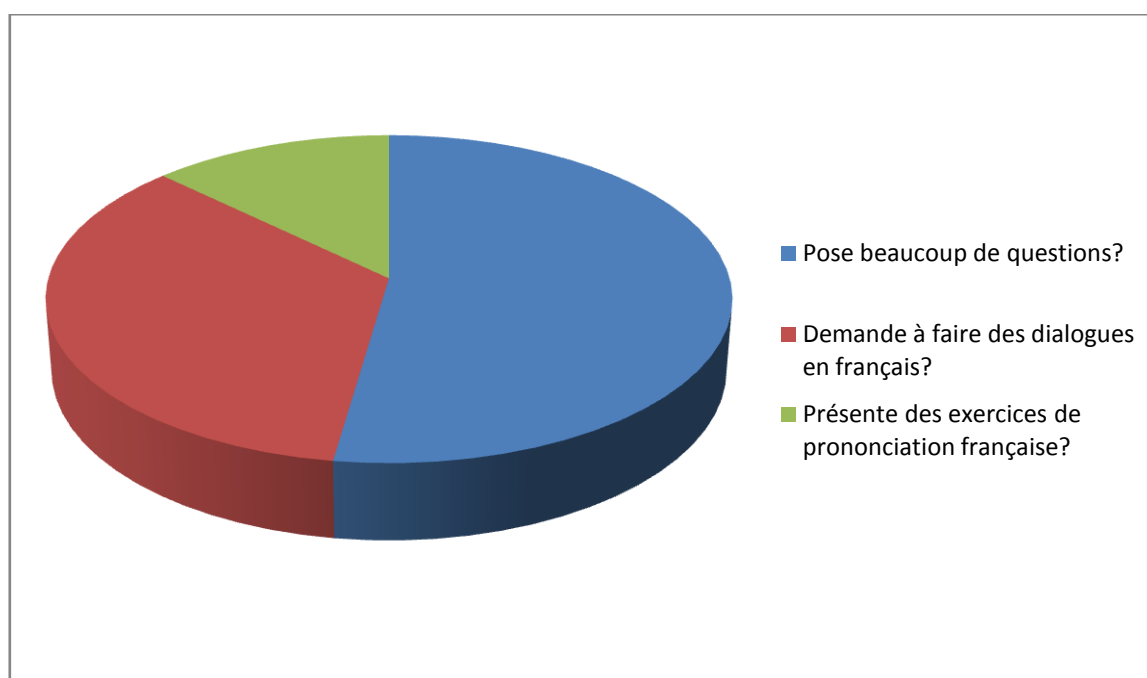
En analysant ce graphique, nous pouvons voir quelles sont les langues utilisées, parlées en classe par les professeurs de français afin de donner leurs cours.

A travers ce graphique nous constatons que les professeurs utilisent plusieurs langues dans la classe pour enseigner, selon les élèves qui ont répondu à ce questionnaire, les langues utilisées par les professeurs sont le français 61.90% l'Arabe parlé 38.09%.

Nous pouvons dire que la langue la plus utilisée par les professeurs en classe est le français mais ils font recours à la langue maternelle pour expliquer les leçons.

Question 6 : Pour pratiquer la langue, le professeur

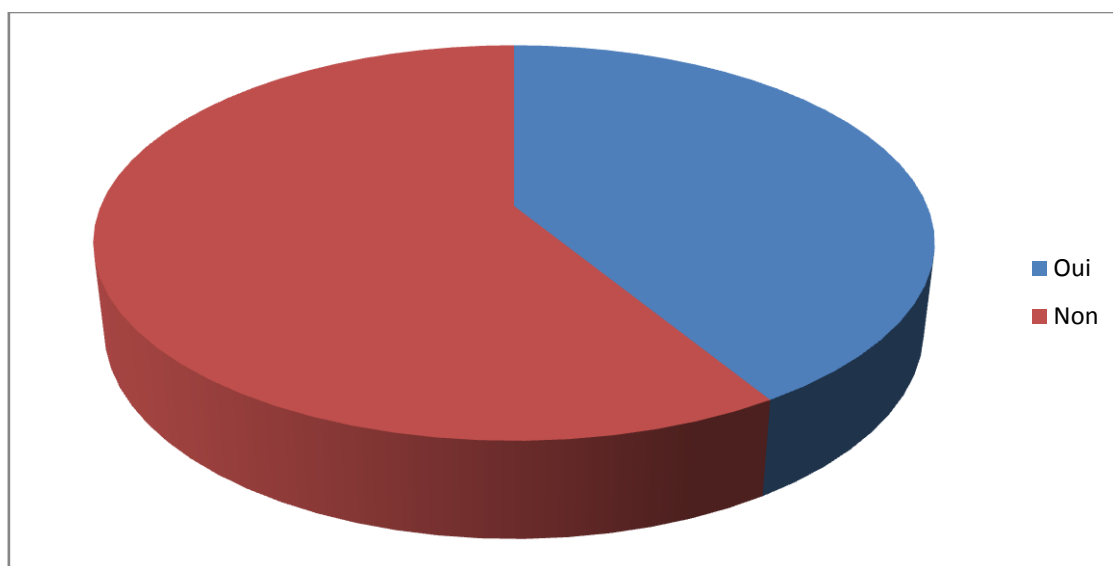
Etablissement	Réponses	Fréquences	Pourcentage
CEM DJEBLI Et MEFLAH Adda	Pose beaucoup de questions ?	50	47.61 %
	Demande à faire des dialogues en français ?	30	28.57%
	Présente des exercices de prononciation française ?	25	23.80 %



En faisant l'analyse de ce graphique nous avons remarqué que les méthodes que les professeurs utilisent pour accéder à la langue française sont nombreuses et variées. Pour pratiquer la langue, les professeurs posent beaucoup de questions pour saisir si les élèves ont compris la leçon ou bien pour savoir si le message est passé. D'autres professeurs demandent à faire des dialogues en français. Cela peut permettre aux professeurs de savoir le niveau d'élèves en s'exprimant, en parlant en français, cependant certains professeurs donnent des exercices de prononciation de français pour voir si les apprenants s'expriment ou écrivent bien en français.

Question 7 : Les exercices proposés pour pratiquer l'oral dans la classe t'intéressent-ils ?

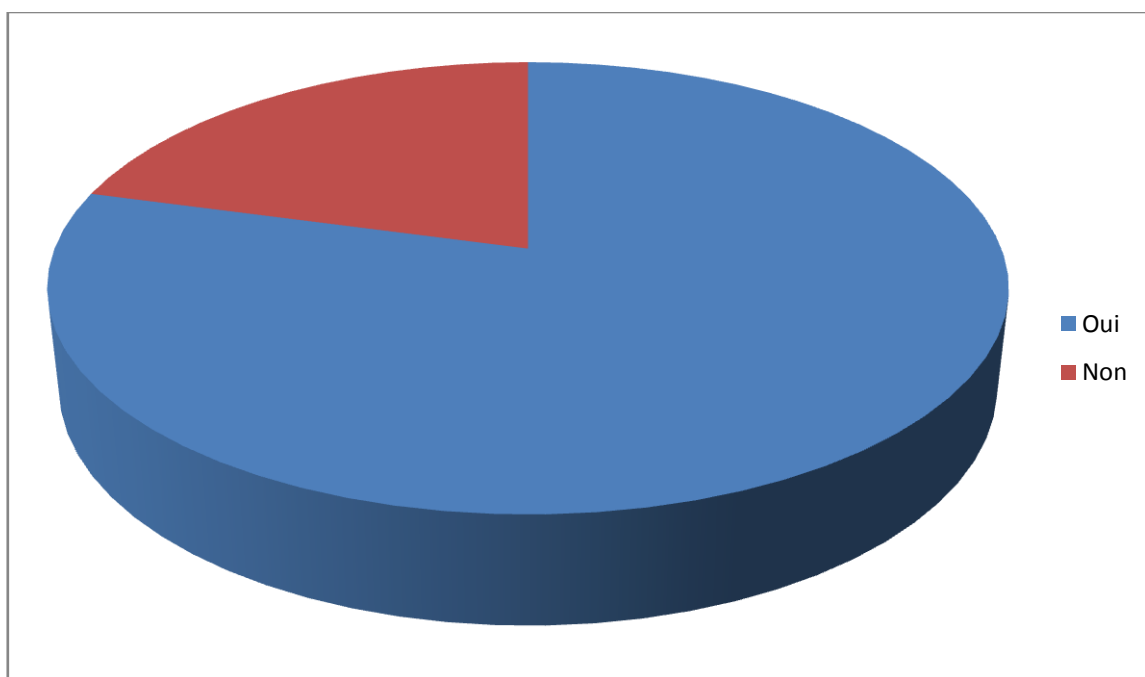
Etablissement	Réponses	Fréquences	Pourcentage
CEM DJEBLI Et MEFLAH Adda	- Oui	45	41,28 %
	- Non	60	57.14 %



Selon les réponses des apprenants 57.14% affirment que les exercices proposés pour pratiquer l'oral dans la classe ne les intéressent pas, certains déclarent même qu'ils n'aiment pas la langue française. Ils avouent avoir des grandes lacunes en français. 41,28% seulement affirment que les exercices proposés pour pratiquer l'oral dans la classe et la meilleure méthode pour apprendre et pour corriger leurs fautes de prononciation.

Question 8 : As-tu du mal à parler le français ?

Etablissement	Réponses	Fréquences	Pourcentage
CEM DJEBLI Et MEFLAH Adda	- Oui	80	76.19 %
	- Non	25	23.80%

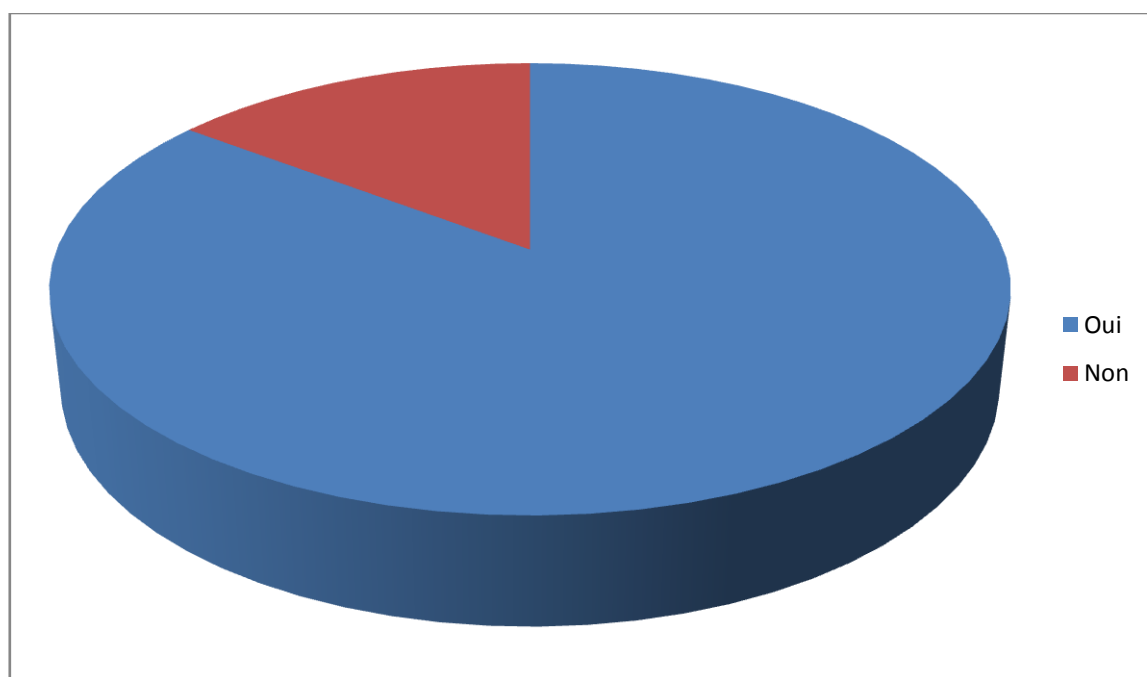


Selon les réponses des apprenants, nous constatons que la plupart des apprenants ont du mal à parler le français 76.19% affirment qu'ils commentaient des erreurs en parlant le français.

23.80% seulement qui ont dit qu'ils commentaient rarement des erreurs en parlant la langue française.

Question 9 : Fais-tu des efforts pour corriger tes fautes en parlant le français ?

Etablissement	Réponses	Fréquences	Pourcentage
CEM DJEBLI Et MEFLAH Adda	- Oui	90	85,71 %
	- Non	15	14,28 %

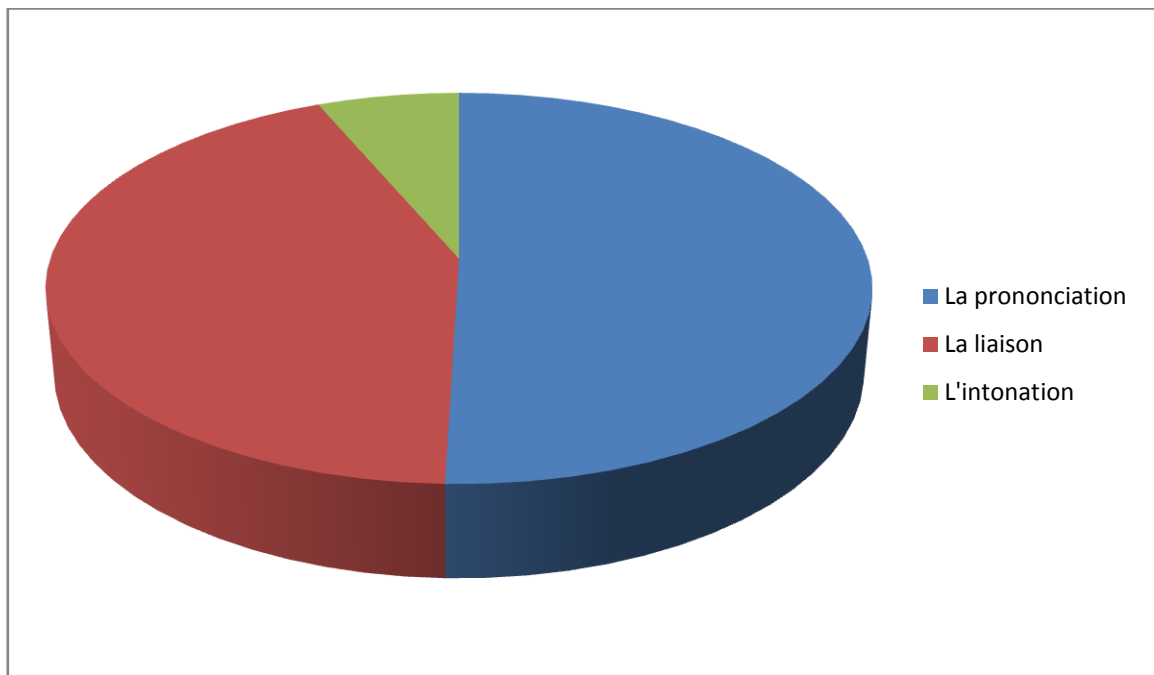


Selon les réponses des apprenants 85,71 % font des efforts pour corriger leurs fautes. Cela est déjà à un point positif non seulement pour les élèves mais aussi pour les professeurs. Ce qui signifie que les élèves sont actifs, qu'il existe un bien être entre la motivation de l'élève et la relation professeur/élève. De plus l'enseignant encourage ses élèves à corriger leurs fautes en parlant la langue française réussie à faire régner dans sa classe une atmosphère de confiance et une classe intéressée pour améliorer l'apprentissage de cette langue.

14,28 % ont répondu qu'ils n'ont pas fait des efforts pour améliorer leur communication en français. Cela s'explique à notre avis par la motivation moyenne des apprenants dans leurs études.

Question 10 : Quelles sont tes difficultés pour parler le français ?

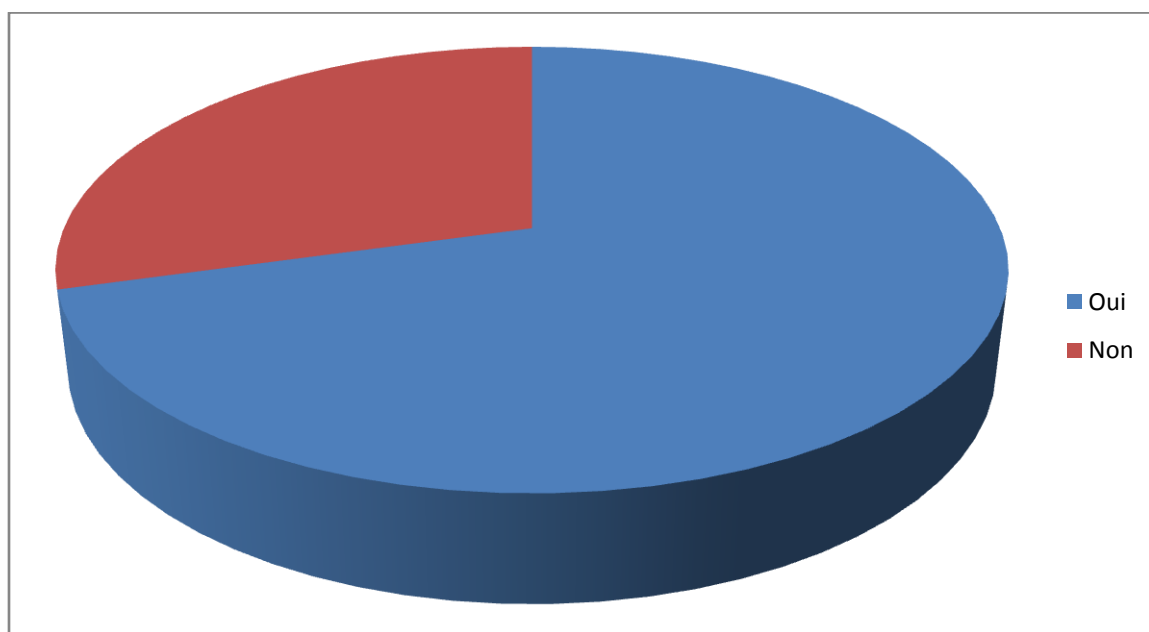
Etablissements	Réponses	Fréquences	Pourcentage
CEM DJEBLI Et MEFLAH Adda	- La prononciation	55	52.38%
	- La liaison	45	42.85 %
	- L'intonation	5	04.76 %
	- Autres	0	0 %



Nous constatons que 52.38 % des apprenants affirment qu'ils ont plus de difficultés de prononciation, ils ne savent pas prononcer les mots correctement en parlant le français. 42.85% ont des problèmes pour faire la liaison des mots. 4.76 % des apprenants ont des difficultés pour l'intonation.

Question 11 : As-tu des difficultés à trouver des mots en parlant le français ?

Etablissements	Réponses	Fréquences	Pourcentage
CEM DJEBLI Et MEFLAH Adda	- Oui	80	76.19 %
	- Non	25	23.80 %



Selon les élèves qui ont participé au questionnaire, nous constatons que la majorité a des difficultés à trouver des mots en parlant le français. Ils affirment qu'ils ont des problèmes à produire une phrase simple. Nous avons remarqué que la plupart des apprenants ont des difficultés avec les consonnes qui sont souvent mal prononcées telles que « Z » « S » « B » « P ». Ils ont des difficultés à prononcer et à distinguer [Z] sans la graphie de [S] par exemple :

La transcription phonétique du mot correctement prononcé	La transcription phonétique du mot erroné
Saison [s ε z ɔ̃]	[s ε s ɔ̃]
Diffusion [d i f y z j ɔ̃]	[d i f y s j ɔ̃]
Pédagogie [p d a g ɔ̃ ʒ i]	[b d a g o ʒ i]

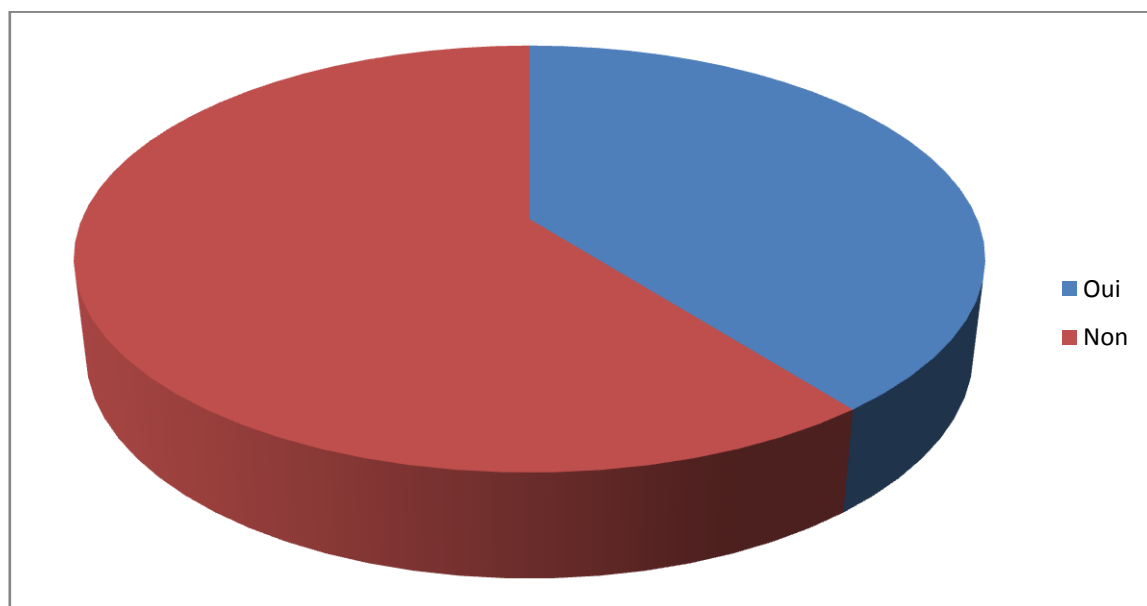
23.80 % seulement ont répondu qu'ils ne trouvent pas des difficultés à travers des mots en parlant le français parce que selon eux ils ont l'habitude de parler la langue française depuis leur enfance à la maison.

Selon les résultats recueillis, nous pouvons déduire les origines d'apparition de prononciation des apprenants en langue française : l'influence de la langue maternelle c'est-à-dire l'apprenant fait apparaître dans ses productions un grand nombre d'erreurs linguistiques et phonétiques, elles sont provoquées par les différences de structures entre les deux langues (maternelle-cible). L'apprenant a tendance à ramener les unités ou structures linguistiques de la langue cible à celle de sa langue maternelle.

Aussi, linguistiques dans lesquelles l'apprenant a des difficultés à prononcer correctement.

Question 12 : La méthode de l'enseignant te motive-t-elle pour l'apprentissage de l'oral ?

Etablissement	Réponses	Fréquences	Pourcentage
CEM DJEBLI Et MEFLAH Adda	- Oui	40	38.09 %
	- Non	65	61.90 %

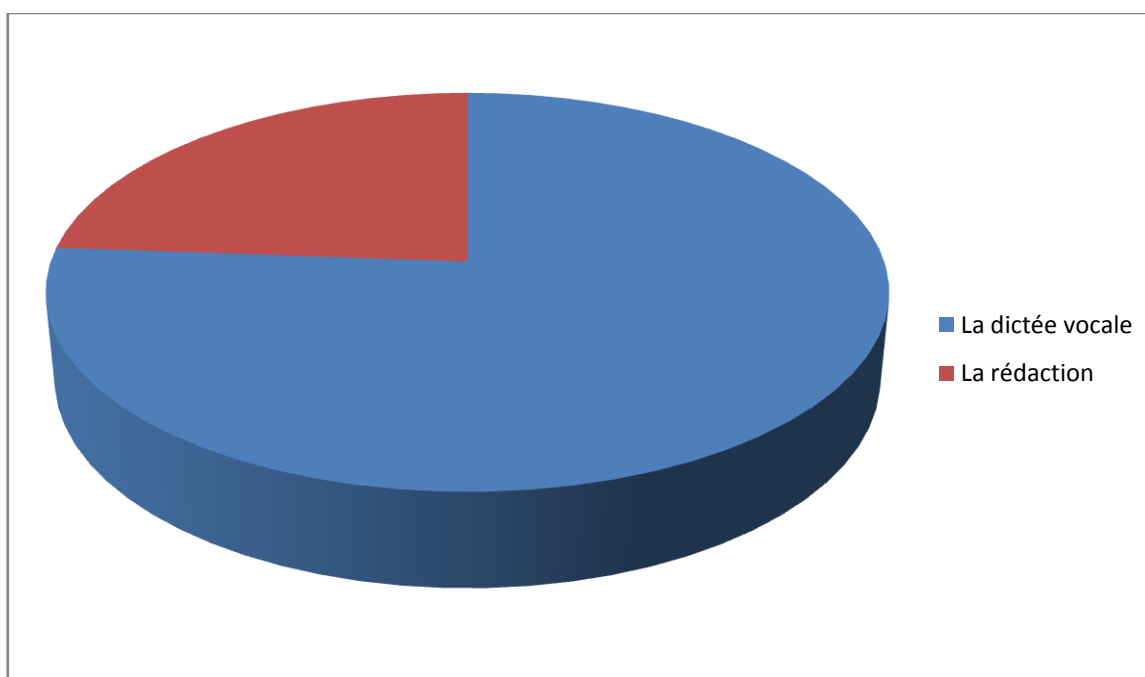


-Selon ce graphique et ces réponses nous constatons que l'enseignant fait des efforts pour motiver et aider les apprenants à améliorer la communication en français mais les apprenants ne s'intéressent pas à améliorer leur communication.

38.09 % seulement trouvent que la méthode de l'enseignant les motive parce qu'ils savent comment s'exprimer et comment répondre quand leurs professeur leurs pose des questions.

Question 13 : Quel type de texte aimes-tu travailler à l'oral ?

Etablissement	Réponses	Fréquences	Pourcentage
CEM DJEBLI Et MEFLAH Adda	- La dictée vocale	75	71.42%
	- La rédaction	30	28.57 %
	-Autres	0	0 %



D'après ce graphique nous constatons que la plupart des apprenants sont intéressés par la dictée vocale c'est-à-dire (l'apprenant entend le mot sur l'écran de pc tel qu'il doit être prononcé et à son tour le prononce si le mot est bien prononcé il va s'afficher correctement sur l'écran). Cette technique permet aux apprenants souffrant de difficultés d'apprentissage de faire des progrès considérables dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de l'orthographe. De plus elle augmente la motivation de l'apprenant. 28.57 % seulement des apprenants veulent travailler sur la rédaction.

Questionnaire destiné aux enseignants

-Le questionnaire avait pour but d'avoir une image précise de l'opinion que les enseignants se font de l'enseignement du français à l'oral, de son apprentissage et aussi pour voir si la part accordée à l'oral répond aux besoins des apprenants.

Notre questionnaire comporte (11) questions dont (04) fermées, (02) à choix multiples et (05) ouvertes.

Les établissements dans le quels nous avons réalisé notre enquête sont :

- Cem DJEBLI Mohamed

- E1

- E2

- Cem MEFLAH Adda

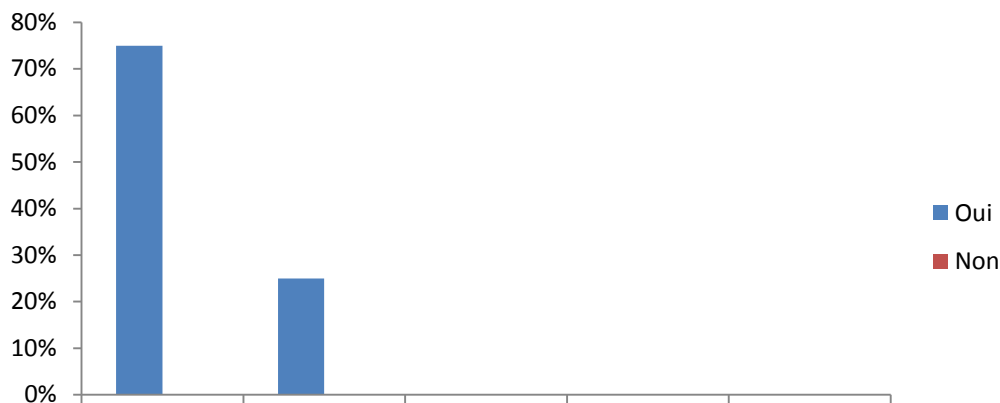
- E 3

Analyse du questionnaire

Nous allons présenter les résultats de l'enquête dans des graphes représentant des statistiques concernant les différentes informations recueillies auprès des enseignants :

Question 1 : Pensez-vous que l'oral est un moyen efficace pour apprendre le français ?

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	02	75 %
Non	01	25 %



La majorité des enseignants pensent que l'oral est un bon moyen pour l'apprentissage d'une langue étrangère, la parole est très importante dans la vie humaine, c'est l'un des moyens qui permet aux apprenants de communiquer entre eux. Elle reflète la pensée de l'apprenant dès son jeune âge (son enfance).

Après avoir appris sa langue maternelle, l'enfant apprend aussi à l'école d'autres langues dites étrangères pour le préparer à sa citoyenneté et avoir son esprit à d'autres cultures. L'apprentissage de FLE va mettre en œuvre une didactique de l'oral en profitant du jeune âge de l'enfant, un facteur qui favorise l'acquisition facile et rapide de la langue.

Un enseignant pense que l'écrit est le meilleur moyen pour apprendre une langue étrangère et la raison : Mes étudiants me disent souvent :

« Je comprends bien ce qu'on me dit mais j'arrive pas à parler ».

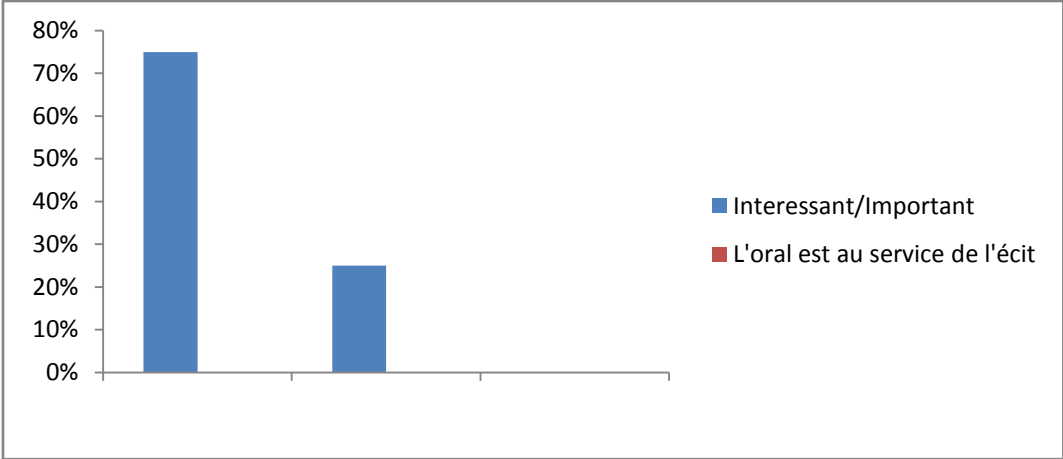
« Je suis tellement stressé quand je dois parler en français que je fais plein de fautes c'est frustrant.

« Quand je parle français je me sens ridicule ».

Pour lui l'écrit permettrait d'évaluer plus sérieusement l'apprentissage de la langue alors que l'oral serait complexe et incertain pour savoir si la langue est acquise ou non.

Question 2 : Le nouveau programme met l'accent sur l'oral et son enseignement / apprentissage qu'en pensez-vous ?

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Intéressant / Important	02	75 %
L'écrit plus formateur	0	0 %
L'oral est au service de l'écrit	01	25 %



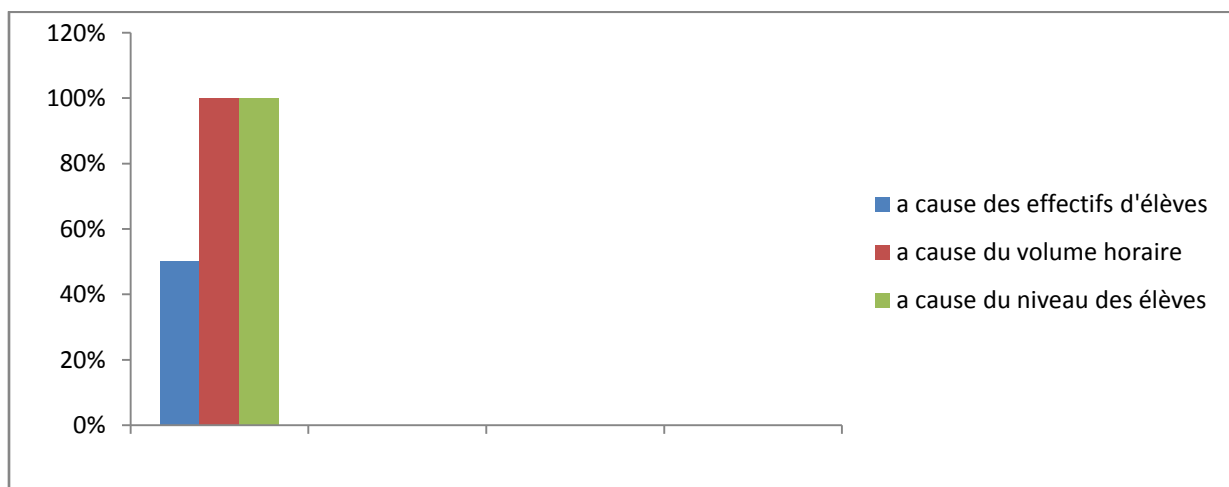
La plupart des enseignants pensent que l'oral en classe du FLE doit être développé et valorisé en tant que pratique et moyen de communication utile dans le contexte scolaire et extra scolaire indispensable aux apprentissages.

Il est aussi pour beaucoup d'élèves un bon support de perception et d'apprentissage les élèves se souviennent mieux d'une idée ou d'une notion qu'ils ont entendue. Nous constatons aussi que les enseignants définissent l'oral en donnant quelque notions très importantes (communication, échange, moyen d'ouverture sur le monde...).

Il y a un seul enseignant qui a répondu « l'écrit de tout apprentissage, on enseigne l'oral pour améliorer l'écrit des élèves. L'oral est au service de l'écrit.

Question 3 : Pour quoi l'enseignement de l'oral est-il difficile ?

Réponses	Fréquence	Pourcentage
A cause des effectifs d'élèves	01	50 %
A cause du volume horaire	03	100 %
A cause du niveau des élèves	03	100 %



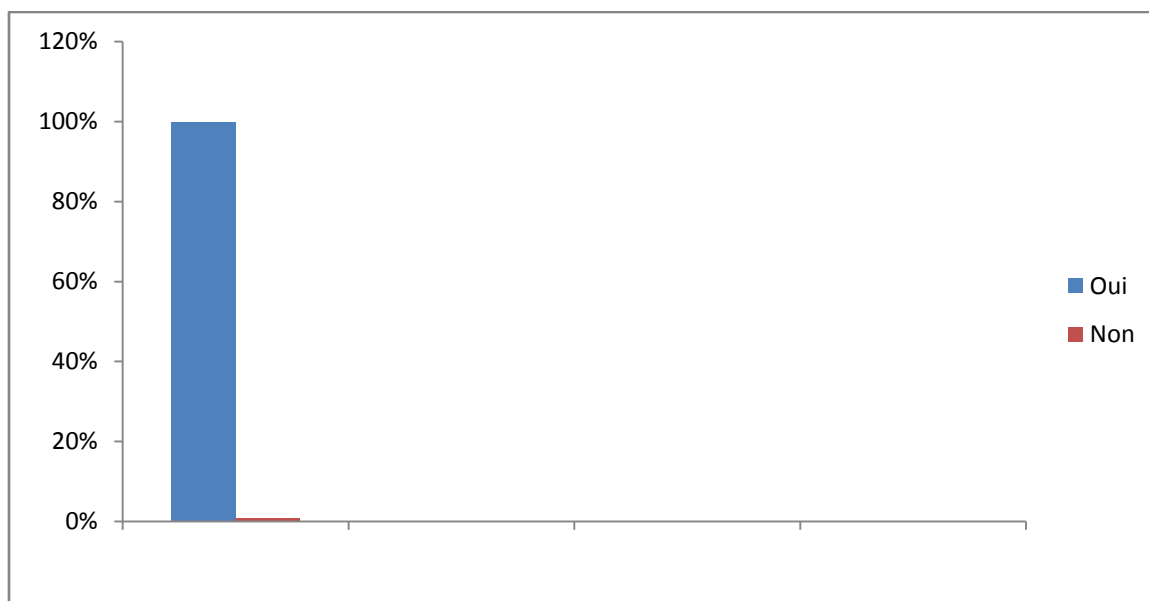
100 % des enseignants affirment que la séance du FLE ne suffit pas pour l'expression orale. Tous les enseignants déclarent qu'il y a une défaillance dans le programme scolaire notamment le volume horaire des séances et le manque d'organisation du programme. Cela veut dire qu'on a besoin d'une séance spéciale pour la production orale et remédier aux difficultés des apprenants.

Par ailleurs, 50 % des enseignants estiment le nombre d'élèves par classe insatisfaisant. Il faut dire que l'enseignement / apprentissage des compétences orales nécessite la mise en place d'un cadre favorable d'une mise en scène particulière (organisation des apprenants) en groupe, binôme, etc....).

Mais compte tenu des effectifs chargés qui caractérisent les classes dans les établissements, il y a peu de possibilités d'obtenir ce cadre. Limiter le nombre d'élèves par classe serait donc un bon moyen qui permettrait de mieux enseigner l'oral.

Question 4 : Proposez-vous des activités orales à vos élèves ?

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	03	100 %
Non	0	0 %

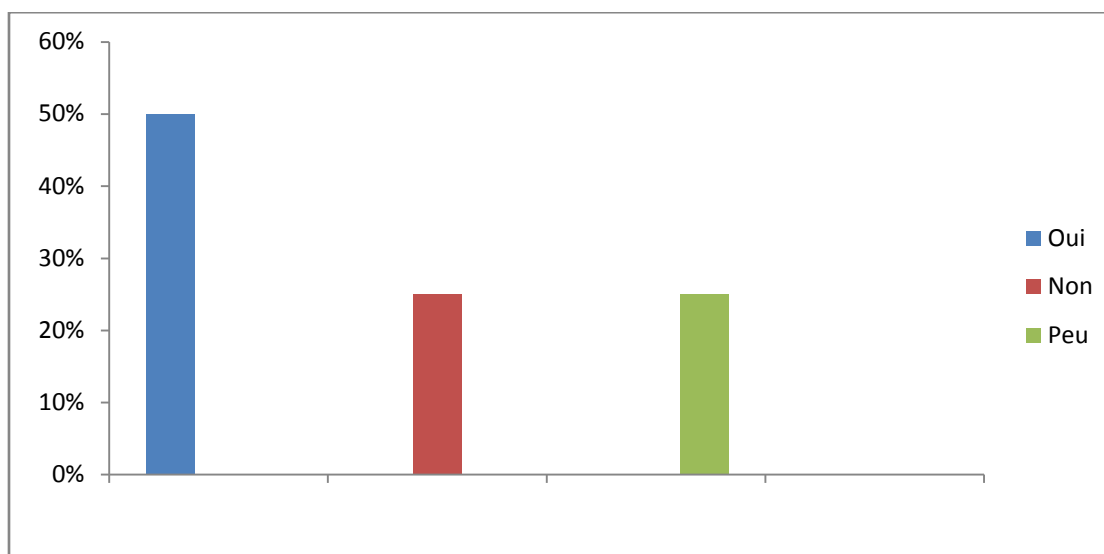


La quatrième question montre que les enseignants proposent des activités orales à leurs élèves afin de susciter la parole de l'apprenant.

Certains enseignants exploitent la séance d'expression orale au travail collectif (de groupe) et aux jeux. Les enseignants proposent des activités ludiques pour créer un climat de confiance entre l'enseignant et l'apprenant. D'autres répètent le même cours mais d'une autre manière et préparent des exercices pour entraîner l'élève beaucoup plus.

Question 5 : Vos élèves s'intéressent-ils aux activités orales ?

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	01	50 %
Non	01	25 %
Peu	01	25 %



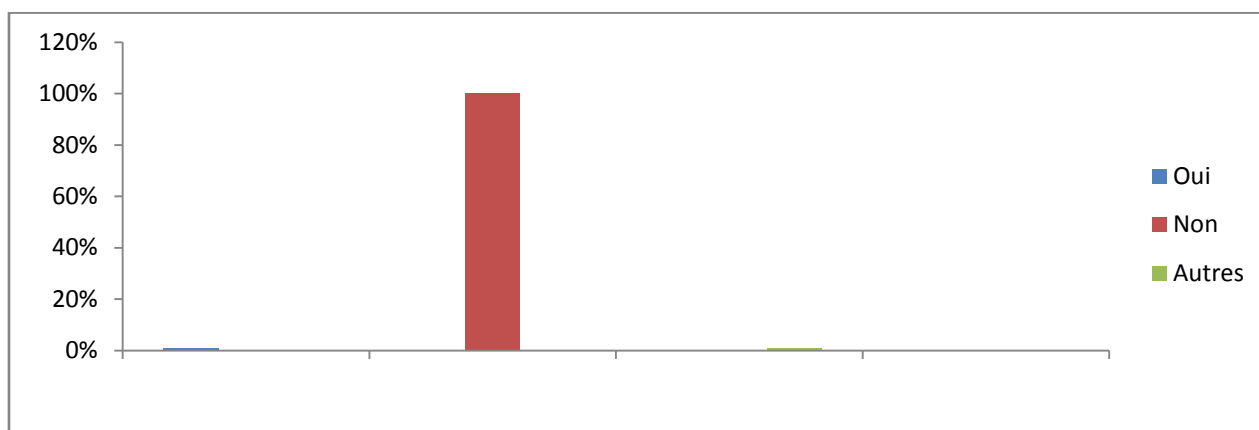
50 % des enseignants nous affirment que les élèves n'intéressent aux activités. Ils expliquent cet intérêt de la manière suivante :

« L'élève se sent libre à l'oral ». Nous remarquons que les réponses sont identiques pour le « Non » et le « Peu ». Ils donnent comme explication le fait que l'oral expose l'élève aux regards des autres élèves et de l'enseignant, ce qui l'empêche de parler librement.

La timidité peut être un véritable obstacle à la prise de parole.

Question 6 : vos élèves prennent-ils la parole en classe spontanément et librement ?

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	0	0%
Non	03	100%
Autres	0	0%



Les enseignants affirment que les apprenants trouvent des difficultés à communiquer librement, d'une manière spontanée dans des interactions, ce qui pose un problème pour l'enseignement lui-même dans la pratique de l'oral.

Question 7 : Que suggérez-vous pour une prise de parole spontanée de l'élève en classe ?

Cette question ouverte a pour objectif de connaître l'opinion des enseignants sur la nécessité d'une mise en place d'un enseignement apprentissage spécifique de la compréhension de l'oral.

Les trois enseignants ont répondu :

« Il faut changer complètement le programme et trouver des équipements nécessaires à l'apprentissage de l'oral ».

« Il faut reconnaître le niveau de l'apprenant que vous allez enseigner pour savoir par quoi vous pouvez commencer ».

Tout apprentissage est basé avant tout sur la motivation. De plus il faut créer un lien rassurant et solide entre enseignant/ élève de telle sorte à ce qu'ils dévoilent entérinement leurs lacunes pour ensuite trouver les bonnes solutions.

Pour que la pratique de l'oral en FLE soit une réalité en classe il est nécessaire des moyens comme des vidéos, des CD mais aussi la motivation des professeurs.

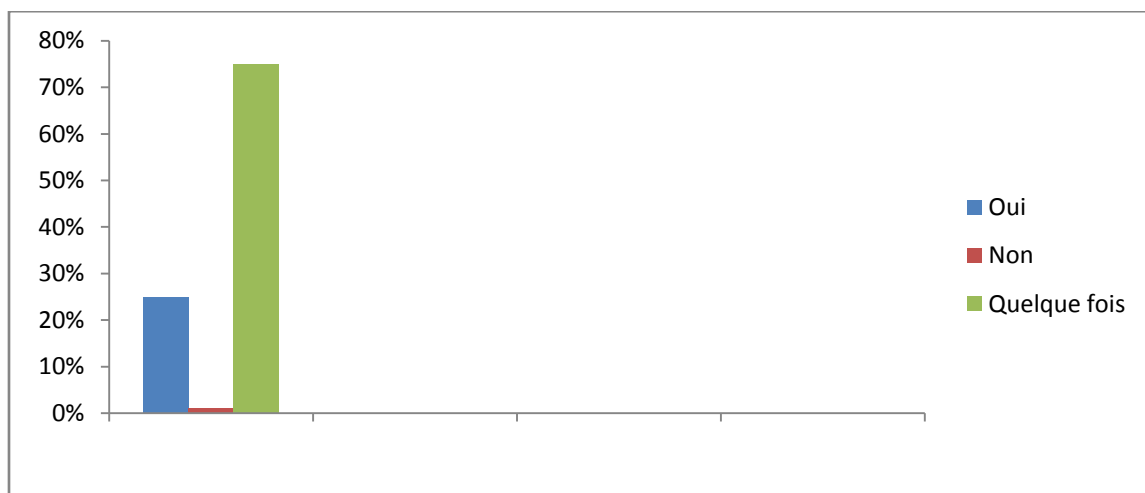
D'après les réponses obtenues de cette question, on constate que tous les enseignants sont d'accord sur le fait qu'il faut donner beaucoup d'importance à l'oral pour obtenir une amélioration meilleure de l'aspect communicatif.

En effet, la compréhension orale vise à faire acquérir chez l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et compréhension d'énoncer à l'oral deuxièmement. De plus les activités orales vont l'aider à développer de nouvelles stratégies qui vont lui être utiles dans son apprentissage de la langue et ne pas confondre avec la langue maternelle.

L'enseignant de FLE a besoin de différents outils à sa disposition pour obtenir une efficacité et réussite dans la classe de FLE par exemple : il faut sensibiliser l'apprenant à l'écoute des documents authentiques variés avec plusieurs voix, des rythmes, des intonation, et des accents différents pour éduquer son oreille.

Question 8 : Évaluez-vous vos élèves à l'oral ?

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	01	25%
Non	0	0%
Quelquefois	02	75%



Nous constatons que 75% des enseignants n'évaluent pas toujours les apprenants à l'oral, car l'élève s'intéresse à la note et s'il voit que son professeur ne le note pas, il ne va pas essayer de parler en classe.

Un seul enseignant évalue l'oral de ses élèves. Nous remarquons donc que le manque et la difficulté d'évaluation à l'oral sont dus au manque de temps ainsi par le fait que l'oral n'est pas pris en considération dans les examens.

Question 9 : Comment évaluez-vous vos élèves ?

Cette question ouverte a pour objectif de savoir quelles sont les raisons qui rendent cette évaluation difficile voici quelques causes :

« Le temps est insuffisant pour vérifier la compréhension orale dans le même cours à tous les apprenants. Les apprenants ne s'intéressent pas aux activités orales ».

La situation nous montre que le niveau en français a énormément baissé, l'arabisation et l'école fondamentale sont les causes principales de ce fléau. Car une très grande importance a été accordée à la langue arabe avec une négligence de la langue étrangère (les horaires assignés à cette langue étaient restreints) plus, l'ignorance totale de cette langue de la part de l'apprenant est due à l'appartenance à un milieu social défavorisé, qui n'encourage pas l'apprentissage du français comme langue étrangère, autrement dit le français n'est pas une langue parlée dans le foyer, ni dans la rue. Ces apprenants sont attachés à leurs langues maternelles, puis qu'ils intègrent de manière permanente, des expressions propres à cette langue.

Question 10 : Quelles sont les activités orales qui vous permettent de faire parler les élèves ?

Cette question ouverte a pour objectif de connaître les différentes activités proposées par l'enseignement pour inciter l'élève à prendre la parole.

Les trois enseignants ont répondu que :

- Le dialogue (apprenant/apprenant) ou activité de lecture qui relève plus de l'écrit oralisé dont l'exercice se réduit à une série de questions / réponses.
- L'utilisation des exercices pour corriger et régler les erreurs chez les apprenants, des activités ludiques ou les jeux de rôle.

Nous pouvons déduire d'après les réponses obtenues que les activités orales et des séquences consacrées spécifiquement à la pratique orale de la langue doivent être mises en place (des jeux de rôle, des exposés oraux, des documents vidéo, parler spontanément...) pour enrichir la compétence communicative des élèves, leur permettre de s'exprimer et les motiver à développer des compétences de prendre la parole, de défendre leurs points de vue...

Question 11 : D'après vous quelles sont les raisons qui empêchent la prise de parole chez les élèves ?

Cette question ouverte a pour objectif de connaître les raisons qui empêchent la prise de parole chez les élèves.

On constate que tous les enseignants affirment qu'il y a une difficulté dans l'enseignement/apprentissage du FLE.

Les trois enseignants ont expliqué cela par le trac, la timidité, la peur d'être évalué ; la peur d'être jugé.

La manière d'enseigner une langue est la raison qu'en trouve la communication.

L'élève a du mal à prendre la parole à cause de sa non maîtrise des compétences relatives au savoir, au manque de bagage langagier. L'élève craint de donner de lui-même une image dévalorisante. En conséquence, il trouve dans le silence, le refuge convenable.

2- L'observation

« L'observation, c'est l'action de regarder avec attention les fautes pour les étudier, les comprendre, les analyser » Albarello, (2014 : 79)

Pour effectuer une observation objective, les enseignants nous ont présenté aux apprenants et nous avons eu des moments de discussion ensemble pour se connaître et se familiariser, par suite et pour ne pas prendre partie, nous avons pris du recul pour garder une certaine distance, avec les groupes observés. Donc pas de prise de parole et pas de participation aux activités. Notre unique tâche était d'observer et prendre note de ce qui se passe en classe, dans le but de comprendre les phénomènes, identifier les pratiques et cerner les difficultés que les élèves ont eues au moment de prendre la parole.

L'observation nous a permis de constater un ensemble de faits et de récolter un nombre important de remarques relatives à la pratique et aux difficultés des apprenants dans les séances dites d'expression orale.

Pour observer directement ce qui se passe en classe de langue, nous avons assisté à huit (08) séances d'expression orale avec quatre groupes, dont les informations générales dans le tableau suivant :

Tableau récapitulatif des séances d'observation de classe

Enseignants	Date	Durée	Horaire de la séance	Activité orale
E 1	26-03-2019	60 min	09H - 10 H	Jeux de rôle
	29-03-2019	60 min	11H - 12 H	Questions- réponses
E2	03-04-2019	60 min	08H - 09H	La production de l'oral Ex : (donner leur point de vue).
	05-04-2019	60 min	14H -15H	Les exposés oraux
	16-04-2019	60 min	08H-09H	Jeux de rôle
	18-04-2019	60 min	10H-11H	Exercices
E3	15-04-2019	60 min	09H-10H	La production de textes oraux
	18-04-2019	60 min	13H-14H	Question- réponses

Pendant chaque séance des travaux dirigés d'expression orale observée, nous avons pu soulever beaucoup de remarques les apprenants et leurs attitudes, leur manière d'entre prendre une expression orale et les complexités de certaines situation de communication.

- Tout d'abord, et selon les données collectés, un premier constat se fait : le nombre de fille est beaucoup plus grand que celui des garçons.

Les problèmes de phonétique

- Au niveau de la phonétique, les apprenants ont du mal à communiquer, à prononcer correctement la langue française parce-que certains phonèmes de la langue française ne font pas partie du cible phonologique de l'apprenant, ce dernier étant habitué uniquement aux sens de sa première langue acquise, sera considéré comme « dur l'oreille » quand il fait face à des sons qu'il m'a presque jamais entendus et prononcés au paravent, alors il ne sera pas sensible à leurs particularités phonétiques en les comparant à ceux de sa langue maternelle. Nous avons constaté la confusion de [Y] avec les phonèmes [I] et [U] puis que cette voyelle ne figure pas dans le système phonologique de la langue arabe par exemple :

La transcription phonétique du mot correctement prononcé	La transcription phonétique du mot erroné
[inutile], [InyTiL]	[initile], [INITII] [unitile], [ynitil]
Cultivé [KYITYve]	[Ciltivé], [KilTyve]
[Exécution], [ε g z e k y s j ɔ̃]	[Exécition] , [ε g z e k i s j ɔ̃]

En troisième lieu, nous avons observé que les raisons psychologiques paralysent l'élève de prendre la parole comme L'anxiété langagière qui est défini comme « une réaction émotionnelle négative, d'inquiétude se manifestant lors de l'apprentissage ou de l'utilisation d'une langue seconde» MacIntyre (1999 : 27)

l'anxiété langagière se compose essentiellement de trois facteurs, ou en d'autres termes, l'anxiété langagière se manifeste chez les apprenants de langue pour trois raisons. Ces raisons ou composantes sont :

La peur de communiquer

La peur d'entrer en communication (communication appréhension) qui est définie comme « un type de timidité caractérisée par la peur ou l'anxiété de communiquer avec les autres. » Horwitz et al. (1986: 127). Elle se révèle lorsque l'individu doit s'exprimer, parler devant un groupe ou un public, écouter une conversation ou comprendre un message et donc peut, en réalité, se manifester dans tout contexte. du fait qu'elle se révèle également lorsque l'apprenant se sent incapable d'exprimer ses idées ou pensées en langue étrangère devant ses pairs, la peur d'entrer en communication devient spécifique au contexte de la classe de langue et ceci particulièrement en cours de production orale MacIntyre et Gardner, (1994: 284) : l'apprenant a peur de ne pas comprendre ce qui est dit par les autres et de pas être compris par les autres

La peur d'être évalué négativement

Est définie en tant que « la peur des évaluations faites par les autres, l'esquive des situations d'évaluation et la conviction que les autres nous évalueront négativement. » Horwitz et al., (1986: 128). En classe, il est question de peur de faire des erreurs et de se faire corriger par l'enseignant, et ceci, devant les camarades de classe. Généralement, les apprenants craignant les évaluations négatives ne participent pas du tout ou très peu aux interactions se déroulant en classe, se taisent, se contentent d'écouter les autres et donc empruntent un chemin défavorable pour l'apprentissage d'une langue étrangère. En fait, l'apprenant croit généralement que sa compétence langagière est plus faible que celle de ses pairs et qu'il n'a aucune chance de réussir.

L'anxiété face à une situation d'évaluation

Qui est la peur d'échouer aux examens Horwitz et al.,(1986: 127). Les chercheurs tels WINE (1971) et SARASON (1984) cités par MEALEY et HOST, (1992: 147) expliquent que lors des examens les apprenants développent des réflexions négatives les entraînant à se focaliser sur leur peur, leurs lacunes, leurs échecs antérieurs, ce qui les empêche par conséquent de se concentrer sur leur tâche. Pour MACINTYRE & GARDNER (1991: 105), l'anxiété face aux tests est un problème général non spécifique à l'apprentissage des langues étrangères. Cependant, ils ajoutent aussi que les examens oraux de langues étrangères sont, eux, susceptibles de provoquer une anxiété langagière puisqu'il sera question dans ces cas d'appréhension de communication, c'est-à-dire de peur d'entrer en communication dans la langue étrangère avec et devant les autres ;

Les stratégies à employer pour valoriser l'oral

« C'est en communiquant qu'on apprend peu à peu à utiliser la langue » Comme dit le BANGE (1992 :05) Les enseignants doivent offrir aux apprenants une multitude de situations au quelles ils seront confrontés et dans le quelles ils auront obligatoirement recours à employer la langue étrangère.

Nous citons ci-dessus quelques stratégies pour valoriser l'oral

D'abord il ne faut jamais décourager l'élève : enseigner une langue étrangère suppose qu'on puisse apprécier les réalisations des apprenants et qu'on leur donne la possibilité de juger de leurs propres capacités langagières.

- Il faut les corriger sans exiger d'eux un niveau idéal qui serait celui du beau langage suivant les normes les plus sévères, ce qui serait difficile à atteindre même pour les natifs du français.

- Il faut consacrer du temps pour une séance de remédiassions qui joue un grand rôle car elle sert a amélioré le niveau et le degré de la compréhension orale. La séance de remédiassions pédagogique permet de faciliter la compréhension orale chez les élèves, elle sert aussi à renforcer et améliorer le niveau des élèves. De plus cette séance permet d'augmenter la confiance chez les élèves et de les motiver d'une manière affective et par conséquent elle propose des activités adéquates et efficaces aux besoins des apprenants.

-L'utilisation de la vidéo en classe de FLE pour amélioré la production orale. Plusieurs sont ceux qui encouragent l'utilisation de ce support pour le développement des compétences de

l'oral. Parmi ceux-ci, QUERE (1991 :38) qui dit « pour l'apprentissage de la langue orale, l'usage [de la vidéo] est bien sûr essentiel. Site par F. PASQUIER (2000 : LM).

La vidéo permet à apprendre à décoder les images et les sons, les éléments culturels en ayant recours aux documents authentiques. -60-

La pédagogie du groupe

Le travail du groupe est un outil précieux pour mettre en œuvre une approche communicative car au sein d'un groupe de taille réduite les élèves sont amenés à être actifs et à prendre en main l'activité qui leur est proposée. Cela favorisera les échanges verbaux.

-Créer un climat de confiance dans la classe :

Le droit à l'erreur sans crainte la moquerie des camarades, laisser aux élèves un temps de réflexion avant de répondre, donner à tous les élèves l'occasion de dire quelque chose.

L'enseignant doit respecter lors des choix des contenus, l'âge et l'apprenant, ses stratégies d'apprentissage et son niveau réel.

Sa perception et ses besoins réels. Là il fait appel aux compétences cognitives des apprenants : Observer, reconnaître, collecter, devenir et formuler des hypothèses. En effet, il est comme un guide, un accompagnateur plaçant l'apprenant au cœur des activités et l'encourager.

L'enseignant doit structurer les activités orales et rappeler aux élèves leurs rôles et leurs responsabilités en tant que locuteurs et interlocuteurs.

Pour terminer l'élève doit être aidé par des stratégies que l'enseignant lui propose pour surmonter les difficultés rencontrées durant l'apprentissage des activités orales.

La citation suivante marque la responsabilité de l'enseignant dans cette orientation « les stratégies d'étude et l'apprentissage cognitif comportemental, motivationnel, affectif et autorégulé sont susceptibles d'être modifiées pour les enseignants, c'est à eux que revient la responsabilité de former les élèves de manière plus systématique aux stratégies d'apprentissage qui permettent aux élèves d'explorer et de découvrir les méthodes qui fonctionnent le mieux pour eux et répondent à leurs divers besoins et objectifs ».

Conclusion partielle

Tout au long de cette partie, nous avons essayé de soulever les difficultés rencontrées lors des séances d'expression orale. Notre travail pratique mené par cette recherche était reparti en trois phases :

La première phase s'est focalisée sur le questionnaire destiné aux élèves et aux enseignants dans le but d'analyser la situation des apprenants aux moments où ils sont appelés à prendre la parole pour s'exprimer en français. En vue de comprendre les problèmes liés à l'acquisition de l'expression orale et les difficultés que rencontrent les enseignants dans l'apprentissage de FLE.

En effet, les analyses ont montré que la cause essentielle de la faiblesse des apprenants en expression orale s'avère être un manque énorme de pratique et le contact authentique avec la langue française. À cela s'ajoute que la plupart des apprenants pensent que l'apprentissage d'une langue étrangère passe souvent par une référence à la langue maternelle. De ce fait les apprenants ont du mal à former correctement des phrases en parlant la langue française.

En outre, le volume horaire réservé aux activités orales est relativement réduit par rapport à celui réservé à l'écrit, et l'évaluation sommative est toujours faite sur l'écrit, pour cette raison l'apprenant va être conduit à un désintérêt des cours oraux. Pour lui, l'essentiel est de réussir son examen de fin d'année en sachant que cet élève serait appelé au niveau supérieur à suivre des cours oraux, à communiquer et à poser des questions ...

Aussi, parmi les diverses justifications citées par les enseignants, le système éducatif Algérien n'inclut pas les compétences orales dans les évaluations de fin d'année et de fin de cursus. Ce qui le rend toujours secondaire par rapport à l'écrit car la reconnaissance académique constitue le but ultime des acteurs de l'enseignement-apprentissage.

Ces enseignants ajoutent que les apprenants sont dépourvus de bagage linguistique pour entamer, tenir, poursuivre une conversation. Par ailleurs l'apprenant forme un système linguistique (prononciation, vocabulaire, syntaxe...), spécifique qui a des traits de la langue maternelle ainsi que de la langue cible et des traits spécifiques indépendants de ces deux langues. Il se voit obligé, dans certaines situations, de chercher le mot en langue maternelle d'abord et ensuite à le traduire en français. D'ailleurs, la majorité des élèves ont un niveau moyen ou en dessous de la moyenne, ces derniers arrivent jusqu'à au dernier cycle secondaire sans avoir assimilés les pré-requis nécessaires dans les classes antérieurs (primaire). Cela est dû à diverses causes et plus précisément à la non-utilisation de la langue française dans la vie

courante et la surcharge des classes car l'enseignant ne peut pas prendre en charge tous les élèves du fait de nombre qui dépasse généralement la trentaine. -62-

La deuxième phase d'observation effectuée pour savoir plus sur l'état psychologique des apprenants quand ils se trouvent dans une situation de communication orale et indiquer la nature des difficultés affrontées.

Pour les élèves aux quels nous avons eu à faire lors des séances d'expression orale, une grande partie des apprenants éprouvent et ressentent un malaise en face de cette langue, qui leurs paraît tout à fait étrangère.

Sur la base de notre observation en classe, nous pouvons affirmer que la plupart des apprenants ont du mal à prononcé les mots à cause de la fragilité de leurs connaissances en phonétique, des intonations ignorées, et des accents déplacés, ils ont besoins de beaucoup d'effort et de travail pour surmonter les difficultés et consolider leurs connaissances phonétiques afin d'acquérir les bonnes réflexions avec les sons de la langue française. Et ainsi s'habituer à les prononcer.

De plus la majorité des apprenants se heurtent beaucoup plus à des difficultés psychologiques que linguistiques et communicatives. Ils ont peur de s'exprimer oralement en français et les justifications sont là : la timidité, l'anxiété langagière, le trac, la peur de faire des erreurs devant les autres à cause de leur mauvaise prononciation et leur grand effort pour trouver les mots qui conviennent ou pour formuler une phrase correcte dans une situation de communication données.

A cela s'ajoute, les difficultés trouvé par les enseignants concernant la réalisation des activités orales à cause de l'effectif des classes et les conditions matérielles notamment la disposition des tables en classe qui est traditionnelle, entrave l'échange entre l'enseignant et l'apprenant, donc défavorable à la communication et au développement de l'expression orale. Quant au temps de la parole accordée aux apprenants, il est certain que ces derniers ont des difficultés, du fait que l'apprenant ne peu pas parler si l'occasion ne s'offre pas à lui, à cela s'ajoute le fait que la priorité est donnée à l'accomplissement du programme d'enseignement en déterminant du temps consacré à l'expression orale. En bref le temps manque aux apprenants pour assimilé et pratiqué l'expression orale en classe.

De sur croît la chose la plus marquante et que la plupart des apprenants montrent est leur peur quant à l'idée de parler spontanément, la majorité se bloquait au moment de l'expression orale, les bons comme les moins bons. Ils ne s'exprimaient pas spontanément, ils utilisaient des phrases toutes faites, figées et faciles.

La troisième phase : grâce aux résultats fournis par les analyses des difficultés et leurs causes, nous avons suggéré quelques solutions dans le but de favoriser l'apprentissage de l'oral en classe de FLE.

-63-

Au vue de ces résultats, il serait agréable dans le cadre de la réforme de l'école algérienne de développer les compétences orales des apprenants par la création de véritables situations de communication avec des vrais enjeux entre les interlocuteurs afin qu'ils puissent s'exprimer et s'écouter sur toutes sortes de sujets de façon simple et correcte.

Un autre élément qui peut favoriser les relations interpersonnelles et par voie de conséquence, l'interaction sont les travaux de groupe ceux-ci représente un espace/ temps où les apprenants s'expriment sans contrainte en établissant des échanges authentiques et spontanés.

Ils se considèrent naturellement comme des partenaires, ce qui permet à certains d'entre eux de vaincre leur peur, leur timidité, leur complexe d'infériorité, de plus ces facteurs psychologiques disparaîtront progressivement pour laisser la place au développement de la motivation, de la confiance en soi, du sentiment d'être l'égal de l'autre. À cela s'ajoute dans une classe où un climat de confiance règne, la langue cible pourra se développer d'une manière naturelle et prendre véritablement son statut de la langue de communication.

Le volume horaire destiné à la discipline devrait être revu à la hausse afin de permettre aux enseignants d'accorder plus de temps aux activités orales.

Au niveau de la perception de l'oral, pour connaître et maîtriser le système phonologique et prosodique du français, il faut que l'élève :

- Adopte une attitude d'écoute.

-Détermine les différentes intonations, mémorisation des mots, des phrases....

En guise de conclusion, la notion de la compétence orale qui est un objet principal de l'enseignement des langues est maintenant longuement reconnu comme une partie importante de l'enseignement de l'oral avec ses spécificités et ses caractéristiques doivent être enseignées indépendamment de l'écrit car il s'agit d'un système régi par ses propres lois. Il doit être conçu comme moyen et objectif.

-64-

Conclusion générale

L'objectif premier qu'un apprenant d'une langue étrangère peut avoir, est celui de bien s'exprimer oralement avec aisance et spontanéité de telle façon qu'il sera presque difficile de le distinguer des natifs et aux autres personnes parlant la langue étrangère.

De plus, l'expression orale représente le visa qui permet à l'apprenant d'accorder à des nouveaux horizons d'avoir un comportement langagier différent, de changer sa façon de penser et de porter un autre regard sur le monde, en bref de découvrir une nouvelle culture, une nouvelle vie.

Pourtant, maîtriser la compétence de l'expression orale, c'est dominée une compétence particulière, aléatoire et difficile. Quoique, tout au long du parcours d'un apprenant vers la conquête de cette compétence, plusieurs obstacles peuvent être une source de nuisance en rendant la réalisation de son rêve moins facile, ils peuvent le décourager, le dissuader ou même le pousser à abandonner carrément sa lutte pour avoir ce privilège.

Soucieux de la situation des apprenants de 4^{ème} année moyenne de Cem DJEBLI Mohamed et Cem MEFLAH Adda, en expression orale, et ses difficultés liées à l'apprentissage et à l'acquisition de cette compétence, nous avons pris la décision d'opter pour ce thème et d'engager une recherche dans le but d'examiner les conditions dans le but d'examiner les conditions dans les pratiques du français langue étrangère.

Nous confirmons qu'en expression orale, les apprenants rencontrent effectivement beaucoup de difficultés à savoir :

Les difficultés sur le plan cognitif et affectif de l'apprenant : ce sont les difficultés concernant les caractéristiques des apprenants, la confiance en soi et la motivation.

Les blocages en expression orale sont dues à l'apprenant et ses contraintes psychologiques, à la langue d'apprentissage, au contexte institutionnel : les contraintes de temps et les conditions matérielles pour la réalisation des activités orales en classe de langue.

Dans l'ensemble, les difficultés rencontrées sont dues à l'absence de la langue française dans le quotidien des apprenants (Ces derniers parlent rarement en français), au contexte institutionnel (volume horaire programme d'enseignement, disposition de classe, au matériel utilisé, celui de la nouvelle technique, à l'apprenant (styles cognitifs, rôle assumés, stratégies d'apprentissage).

Ensuite, grâce aux résultats fournis par les analyses des difficultés et de leurs causes nous avons pu dégager les propositions suivantes :

- Proposer que le temps accordé à l'expression orale en classe soit augmenté.
- Mettre à la disposition des enseignants le matériel et le support pédagogique nécessaire à une bonne exécution des activités d'oral en classe, réunir toutes les conditions nécessaires au bon déroulement des séances d'expression orale.
- Offrir plus d'occasions aux apprenants pour s'exprimer oralement, les encourager et surmonter les problèmes psychologiques qui les empêchent de parler.
- Motiver les apprenants à apprendre et à pratiquer la langue française en leur proposant des activités libres de choix, leur faire prendre conscience de leurs potentialités et les divers moyens dont ils disposent pour s'exprimer oralement.
- Encourager les activités culturelles des apprenants en leur faisant connaître la culture française dans un cadre ludique.

De ce qui précède, il découle que l'amélioration de l'expression orale des apprenants nécessite beaucoup de changement, tant sur le plan des pratiques pédagogiques, qu'au niveau des mentalités des apprenants et leurs comportements vis-à-vis de l'apprentissage des langues. Il est temps que l'apprenant prenne en main son propre apprentissage de la langue, en ayant le désir et la détermination personnelle suffisante à apprendre et pratiquer cette langue. Car aucune méthode d'enseignement de langue étrangère ne peut être efficace sans la motivation.

En dernier lieu, nous pouvons dire que cette expérience, nous a été très utile, elle nous a permis de construire une base assez solide en matière de connaissances et de méthodes. Ce qui va nous permettre certainement à l'avenir d'avoir des nouvelles perspectives de recherche de meilleure qualité concernant l'enseignement/ apprentissage du français langue étrangère en général et celui de l'expression orale en particulier. Cette recherche nous a permis aussi de nous approcher des apprenants et de découvrir leurs besoins.

Ouvrages de Référence :

ALBARELLO, L. (2014), *Apprendre à chercher*, de Boeck université Bruxelles.

LAHOUEL, B. *langues et didactique*, N°3, Edition DAR EL GHARB, ORAN, 2007.

Coletta, J- M. *L'oral c'est pourquoi ?* Dans *oser l'oral*, cahiers pédagogiques n°400.

DOLZ, J et SCHNEUWLY, B. (1998) , *Pour un enseignement de l'oral*. Initiation aux genres formels à l'école, Paris, ESF ALBARELLO.

Coste ,D. (1978), *Lecture et compétence de communication* ,in LFDLM n°141.

Debanc, CG et Plan.S. (2004), *comment enseigner l oral a l école primaire*, Paris, INRP-Hatier.

Nonnon,E in Garcia C –Debanc et Plane ,S.(2004) , *comment enseigner l'oral à l'école primaire*, Hatier, France.

Roulet ,E.(1991) , *la pédagogie de l oral en question* (s).In Mirthner, Martin,D et Perrenoud , ph ,(dir), *parole étouffée, parole libérée*.paris : Del chaux et Niestlé .

Freinet, C, *œuvres pédagogiques* ,paris :seuil , 1994,tome 1.

Debyser, F.(1983), *Le jeu de rôle, repères pour une pratique*, le français dans le monde n°176.

GALISSON, R. et COSTE, D.(1976) , *Dictionnaire de didactique des langues*, paris, Hachette.

HORWITZ, E.K., Horwitz, M.B. & Cope, J. (1986). "Foreign Language Classroom Anxiety", *The Modern Language Journal*, S.70, s.

Kerloc'H ,J-P in Garcia, C -Debanc et, Plane,S.(2004) , *Comment enseigner l'oral à l'école primaire*, Hatier, France.

CUQ. J.P. et GRUCA, I.*cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Générale : Grenoble: PUG

MAURER, B. (2001) , *Une didactique de l'oral*. Du primaire au lycée, Bertrand Paris, Lacoste.

Moirand, S. (1982) , *Enseigner communiquer en langue étrangère* , Ed ,paris, hachette.

MANGENOT, F. (2001) « *L'apprentissage des langues* », In *Psychologie des apprentissages et multimédia*, LEGROS, D. & CRINON J. (éds.). Paris : Armand Colin.

Ministère de l'éducation de l'Ontario, Guide d'enseignement efficace de la communication orale. Canada : Ontario Edition .

MacIntyre P. D.(1999), *Language anxiety: A review of the research for language teachers*, (in :) Affect in foreign language and second language learning. A practical guide to creating a low-anxiety classroom, Dolly J. Young (eds.), Boston: McGraw-Hill.

MEALEY, D.L. & Host, T.R. (1992). "Coping with Test Anxiety", *College Teaching*, S.40 (4), s.

MACINTYRE, P.D., Gardner, R.C. (1991a). "Methods and Results in the Study of Anxiety and Language Learning: A Review of the Literature", *Language Learning*, S.41 (1), s.

NONNON, E. (2000) : « La parole en classe et l'enseignement de l'oral : champs de référence, problématiques, questions à la formation », en *Recherches*, 33, Presses de l'université Charles-de-Gaulle Lille3.

PORCHER, L.(1995) :*le française langue étrangère*, Émergence et enseignement d'une discipline, Paris, Hachette Éducation.

ROSIER, J-M (2002) : *La didactique du français, Que sais-je ?*, n°2656, PUF, Paris.

Documents :

¹ C:documents and setting/user/mes documents/le français en Algérie: lexique et dynamique. (Consulté le: 05/05/2017)

³-Document d'accompagnement du programme français de la première année moyenne, 2012-2013, page 13 (consulté le 20/4/2016 à 19h5)

Dictionnaire :

Jean-Pierre ROBERT.(2008) : *Dictionnaire pratique du FLE*, 2e édition, OPHRYS, Paris, ,(collection l'essentiel français).

Le Robert Dictionnaire D'aujourd'hui, Alain Ray, Canada, 1991, p. 700.

Article :

Halté ,J-F. (2002), *Pourquoi faut il oser l'oral ?* : In Cahiers pédagogiques N°200.page 16. .

Sitographie :

- <http://www.ac-creteil.fr/contenu/prapéda/dossier/oral.htm> consulté le 12/4/2017

PERRENOUD.P, p 6-7, 1988. A propos de l'oral. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Univ de Genève.

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/PERRENOUD/> 325-338